

Comité de suivi des programmes européens 2014-2020 Grand Est



Lundi 7 décembre 2020
Visioconférence

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Programmes européens 2014/2020
3. Présentation du Plan de relance européen
4. Présentation du PO FEDER FSE+ et du PON FSE+ 21-27
5. Présentation des travaux élaboration PSN 23-27
6. Présentation de la Stratégie d'innovation S3
7. Conclusions

1. Ouverture de la séance

- **Propos introductifs**
- **Retour sur les consultations écrites des Comités de suivi**

2. Programmes européens 2014/2020

Communication

Bilan des actions 2020

- Animation des 3 sites internet



- Réseau sociaux

- Participation au Mois de l'Europe numérique



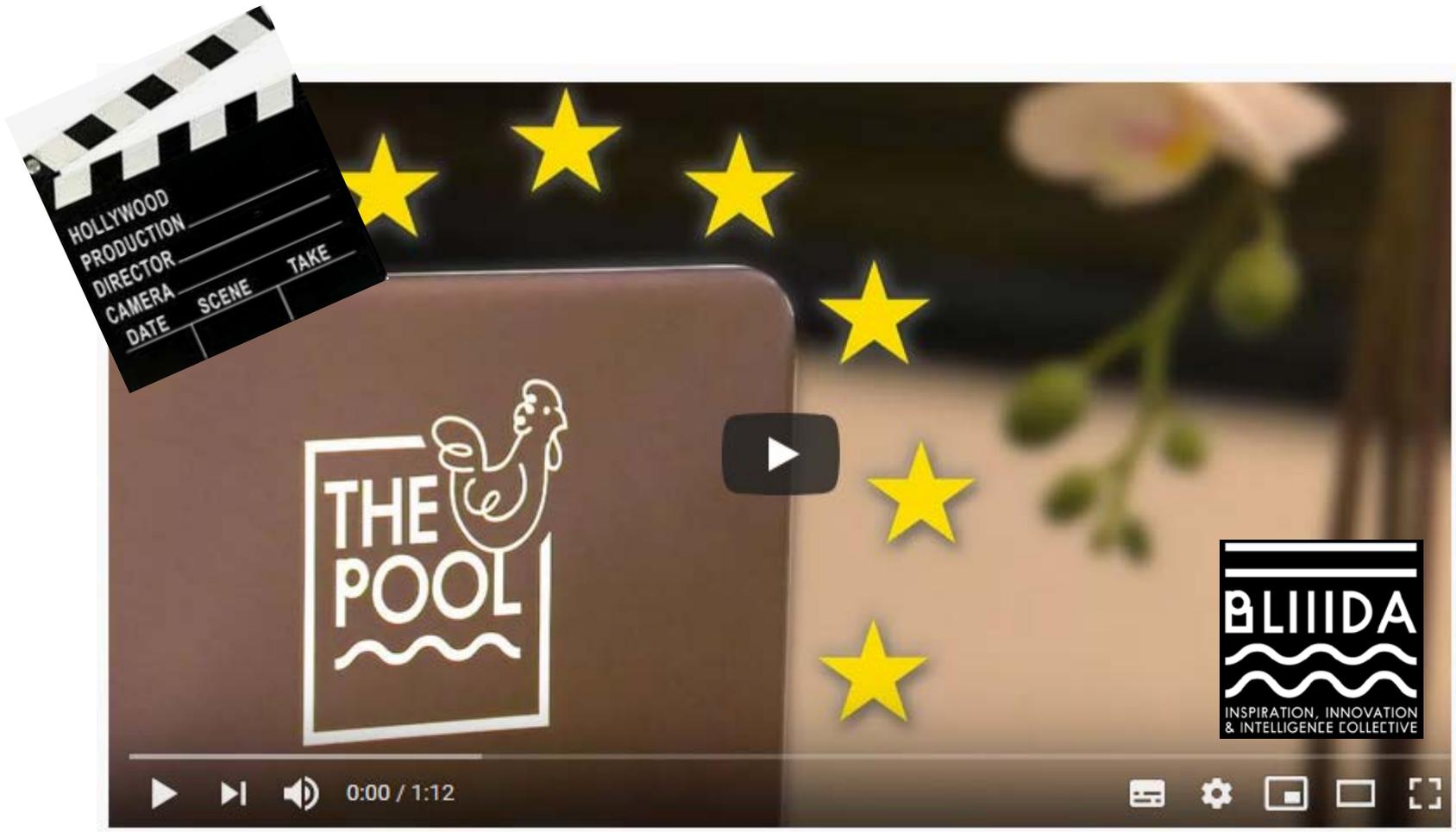
- Intégration des conclusions de l'audit dans la stratégie de communication

- Lancement d'une AMO pour la mise en œuvre de la stratégie de communication



Bilan des actions 2020

- Création et diffusion d'une vidéo de valorisation des FESI en Grand Est :



Plan d'actions 2021

- Démarrage de l'AMO dans la mise en œuvre de la stratégie de communication



- ✓ Création de l'identité visuelle de la DFE

- ✓ Mise en œuvre du plan d'action



- ✓ Création d'un futur site internet unique

2. Programmes européens 2014/2020

Etat d'avancement et gestion de la performance des programmes régionaux et nationaux

- Programmes de développement rural
FEADER



Etat d'avancement des PDR dans le Grand Est

| Crédits FEADER engagés par mesure | Alsace 121,85M€ | Champagne- Ardenne 203,12M€ | Lorraine 330,83M€ | Grand Est 655,8M€ |
|--------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|----------------------|----------------------|
| 1 - transferts de connaissances | 0,07 | 0,39 | 0,5 | 0,96 |
| 4 - investissements physiques | 17,24 | 27,61 | 41,88 | 86,73 |
| 6 - dvpt exploitations/entreprises | 8,88 | 18,04 | 22,47 | 49,39 |
| 7 - services de base | 6,96 | 4 | 9,45 | 20,41 |
| 8 - développement forêt | 1,27 | 2,60 | 2,75 | 6,62 |
| 10 - MAEC | 15,96 | 37,66 | 42,09 | 95,71 |
| 11 - agriculture bio | 10,42 | 11,26 | 22,47 | 44,15 |
| 13 - ICHN | 18,94 | 34,68 | 109,45 | 163,07 |
| 16 - coopération | 0,06 | 1,13 | 0,27 | 1,46 |
| 19 - LEADER | 3,66 | 9,28 | 10,93 | 23,87 |
| assistance technique | 0 | 0 | 0,07 | 0,07 |
| Total | 83,47 | 146,65 | 262,35 | 492,47 |
| | 69% | 72% | 79% | 76% |

Etat d'avancement PDR Alsace

| Mesures PDR ALSACE | Crédits FEADER maquette | Nb dossiers engagés | Crédits FEADER engagés | % | Nb dossiers payés | Crédits FEADER payés | % |
|------------------------------------|-------------------------|---------------------|------------------------|-------------|-------------------|----------------------|------------|
| 1 - transferts de connaissances | 0,18 | 2 | 0,07 | 41% | 1 | 0,01 | 7% |
| 4 - investissements physiques | 23,13 | 1 358 | 17,24 | 75% | 941 | 11,68 | 51% |
| 6 – dvpt exploitations/entreprises | 13,53 | 490 | 8,88 | 66% | 400 | 5,24 | 39% |
| 7 - services de base | 13,4 | 204 | 6,96 | 52% | 136 | 3,27 | 24% |
| 8 - développement forêt | 1,61 | 38 | 1,27 | 79% | 35 | 1,06 | 66% |
| 10 - MAEC | 27,25 | 5 789 | 15,96 | 59% | 5 789 | 15,13 | 56% |
| 11 - agriculture bio | 12,8 | 2 945 | 10,42 | 81% | 2 945 | 8,19 | 64% |
| 13 - ICHN | 20,45 | 2 747 | 18,94 | 93% | 2 747 | 18,94 | 93% |
| 16 - coopération | 0,75 | 3 | 0,06 | 8% | 3 | 0,06 | 8% |
| 19 - LEADER | 6,47 | 148 | 3,66 | 57% | 109 | 2,28 | 35% |
| assistance technique | 2,28 | | | | | | |
| Total | 121,85 | 13 724 | 83,47 | 69 % | 13 106 | 65,86 | 54% |

source : données OSIRIS/ ISIS au 1/11/2020 (crédits en M€)

A ce jour : 13 850 dossiers programmés pour près de 98 M€ de crédits FEADER (80% maquette)

Dégagement d'office PDR Alsace

| Échéance | Montant crédits FEADER à justifier (1) | Montant crédits FEADER déjà payés au 30/06/2020 (2) | % justifié |
|-------------------|--|---|-------------|
| 31/12/2017 | 0 | 0 | 0% |
| 31/12/2018 | 23 504 333 | 23 504 333 | 100% |
| 31/12/2019 | 23 822 525 | 23 822 525 | 100% |
| 31/12/2020 | 16 024 891 | 16 024 891 | 100% |
| 31/12/2021 | 15 657 542 | 3 535 616 | 23% |
| 31/12/2022 | 17 011 870 | | |
| 31/12/2023 | 19 611 608 | | |
| total | 115 632 769 | 66 887 365 | |

(1) maquette hors réserve de performance

(2) y compris préfinancement de 3 655 421€

Etat d'avancement PDR Champagne-Ardenne

| Mesures PDR Champ-Ardenne | Crédits FEADER maquette | Nb dossiers engagés | Crédits FEADER engagés | % | Nb dossiers payés | Crédits FEADER payés | % |
|------------------------------------|-------------------------|---------------------|------------------------|------------|-------------------|----------------------|------------|
| 1 - transferts de connaissances | 1,0 | 4 | 0,39 | 39% | 3 | 0,09 | 10% |
| 4 - investissements physiques | 37,23 | 3 515 | 27,61 | 74% | 2 498 | 19,99 | 54% |
| 6 – dvpt exploitations/entreprises | 23,91 | 1 132 | 18,04 | 74% | 981 | 12,44 | 51% |
| 7 - services de base | 4,87 | 14 | 4 | 82% | 9 | 0,59 | 12% |
| 8 – Forêt – sylviculture | 6,7 | 200 | 2,60 | 39% | 61 | 1,62 | 24% |
| 10 - MAEC | 49,23 | 7 411 | 37,66 | 76% | 7 411 | 34,93 | 71% |
| 11 - agriculture bio | 16,35 | 2 372 | 11,26 | 69% | 2 372 | 8,05 | 49% |
| 13 - ICHN | 33,8 | 4 938 | 34,68 | 103% | 4 938 | 34,68 | 103% |
| 16 - coopération | 7,68 | 5 | 1,13 | 15% | 1 | 0,04 | 1% |
| 19 - LEADER | 21,82 | 339 | 9,28 | 40% | 155 | 2,94 | 11% |
| assistance technique | 0,52 | 0 | 0 | 0% | | | |
| Total | 203,12 | 19 930 | 146,65 | 72% | 18 429 | 115,38 | 57% |

source : données OSIRIS/ ISIS au 1/11/2020 (crédits en M€)

A ce jour : 20 275 dossiers programmés pour près de 163 M€ de crédits FEADER (80% maquette)

Dégagement d'office PDR Champagne-Ardenne

| Échéance | Montant crédits FEADER à justifier | Montant crédits FEADER payés au 30/06/2020 | % justifié |
|-------------------|------------------------------------|--|-------------|
| 31/12/2017 | 0 | 0 | 0% |
| 31/12/2018 | 39 357 624 | 39 357 624 | 100% |
| 31/12/2019 | 39 899 257 | 39 899 257 | 100% |
| 31/12/2020 | 27 351 211 | 27 351 211 | 100% |
| 31/12/2021 | 26 768 510 | 10 934 735 | 41% |
| 31/12/2022 | 27 524 838 | | |
| 31/12/2023 | 31 678 303 | | |
| Total | 192 579 743 | 117 542 827 | |

Etat d'avancement PDR Lorraine

| Mesures PDR Lorraine | Crédits FEADER maquette | Nb dossiers engagés | Crédits FEADER engagés | % | Nb dossiers payés | Crédits FEADER payés | % |
|------------------------------------|-------------------------|---------------------|------------------------|------------|-------------------|----------------------|------------|
| 1 - transferts de connaissances | 2,1 | 3 | 0,50 | 24% | 2 | 0,19 | 9% |
| 4 - investissements physiques | 51,17 | 2 169 | 41,88 | 82% | 1 552 | 27,38 | 54% |
| 6 – dvpt exploitations/entreprises | 29,28 | 1 805 | 22,47 | 77% | 1 364 | 15,35 | 52% |
| 7 - services de base | 18,9 | 524 | 9,45 | 50% | 402 | 2,83 | 15% |
| 8 - développement forêt | 6,8 | 118 | 2,75 | 40% | 65 | 2,06 | 30% |
| 10 - MAEC | 59,5 | 9 100 | 42,09 | 71% | 9 100 | 36,02 | 60% |
| 11 - agriculture bio | 25,07 | 3 182 | 22,47 | 90% | 3 182 | 17,25 | 69% |
| 13 - ICHN | 110,9 | 14 476 | 109,45 | 99% | 14 476 | 109,45 | 99% |
| 16 - coopération | 5,01 | 5 | 0,27 | 5% | | | |
| 19 - LEADER | 17,76 | 502 | 10,93 | 62% | 338 | 6,34 | 36% |
| 20 - assistance technique | 4,07 | 5 | 0,07 | 2% | | | |
| Total | 330,83 | 31 889 | 262,35 | 79% | 30 481 | 216,88 | 66% |

source : données OSIRIS/ ISIS au 1/11/2020 (crédits en M€)

A ce jour : 32 534 dossiers programmés pour près de 275 M€ de crédits FEADER (83% maquette)

Dégagement d'office PDR Lorraine

| Échéance | Montant crédits FEADER à justifier (1) | Montant crédits FEADER déjà payés au 30/06/2020 (2) | % justifié |
|-------------------|--|---|-------------|
| 31/12/2017 | 0 | 0 | 0% |
| 31/12/2018 | 62 523 048 | 62 523 048 | 100% |
| 31/12/2019 | 63 406 902 | 63 406 902 | 100% |
| 31/12/2020 | 46 034 452 | 46 034 452 | 100% |
| 31/12/2021 | 45 899 111 | 45 899 111 | 100% |
| 31/12/2022 | 46 868 637 | 2 072 569 | 4% |
| 31/12/2023 | 48 342 227 | | |
| total | 313 074 377 | 219 936 082 | |

(1) maquette hors réserve de performance

(2) y compris préfinancement de 9 924 768€

2. Programmes européens 2014/2020

Etat d'avancement et gestion de la performance des programmes régionaux et nationaux

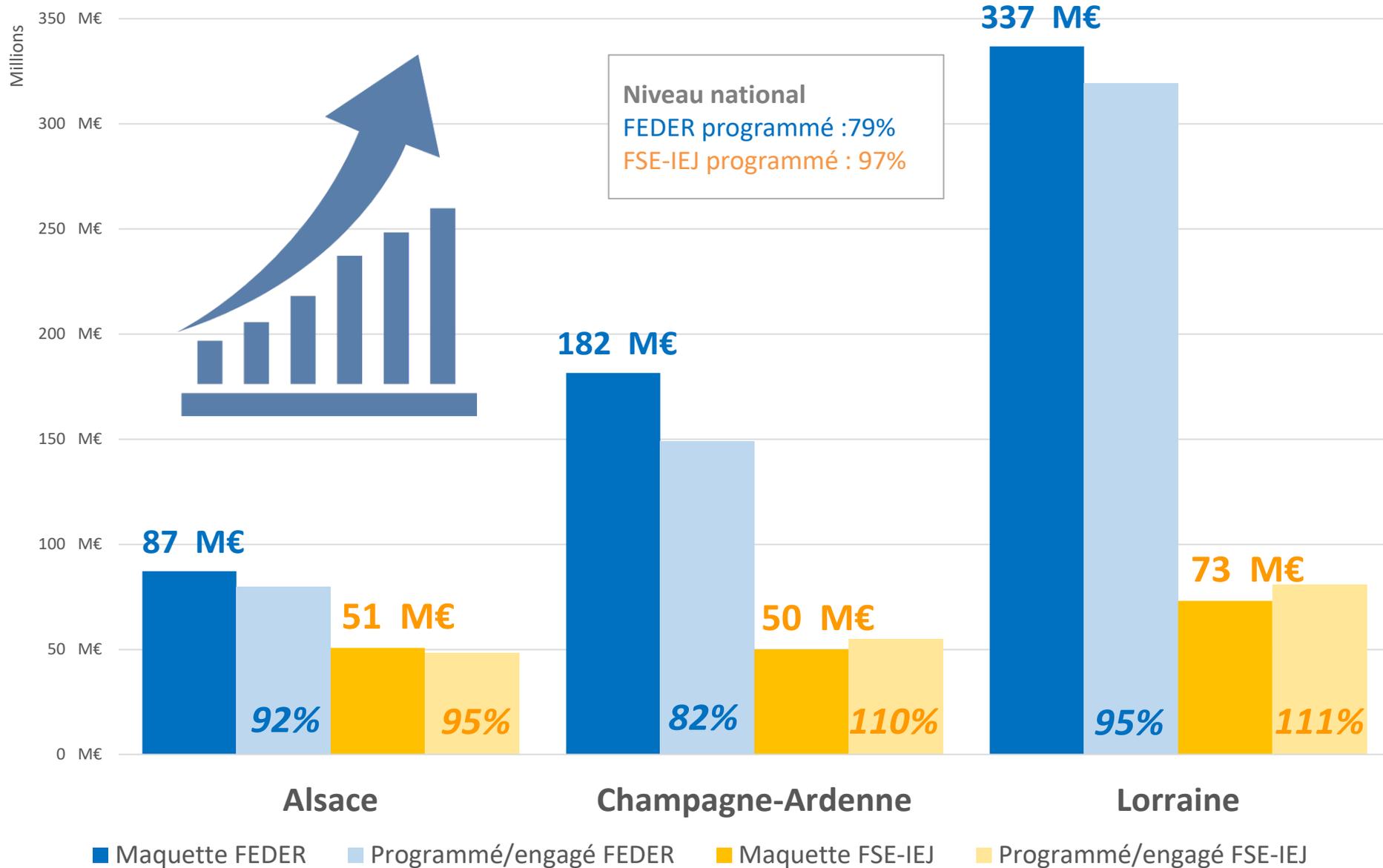
- Programmes opérationnels
FEDER/FSE/IEJ



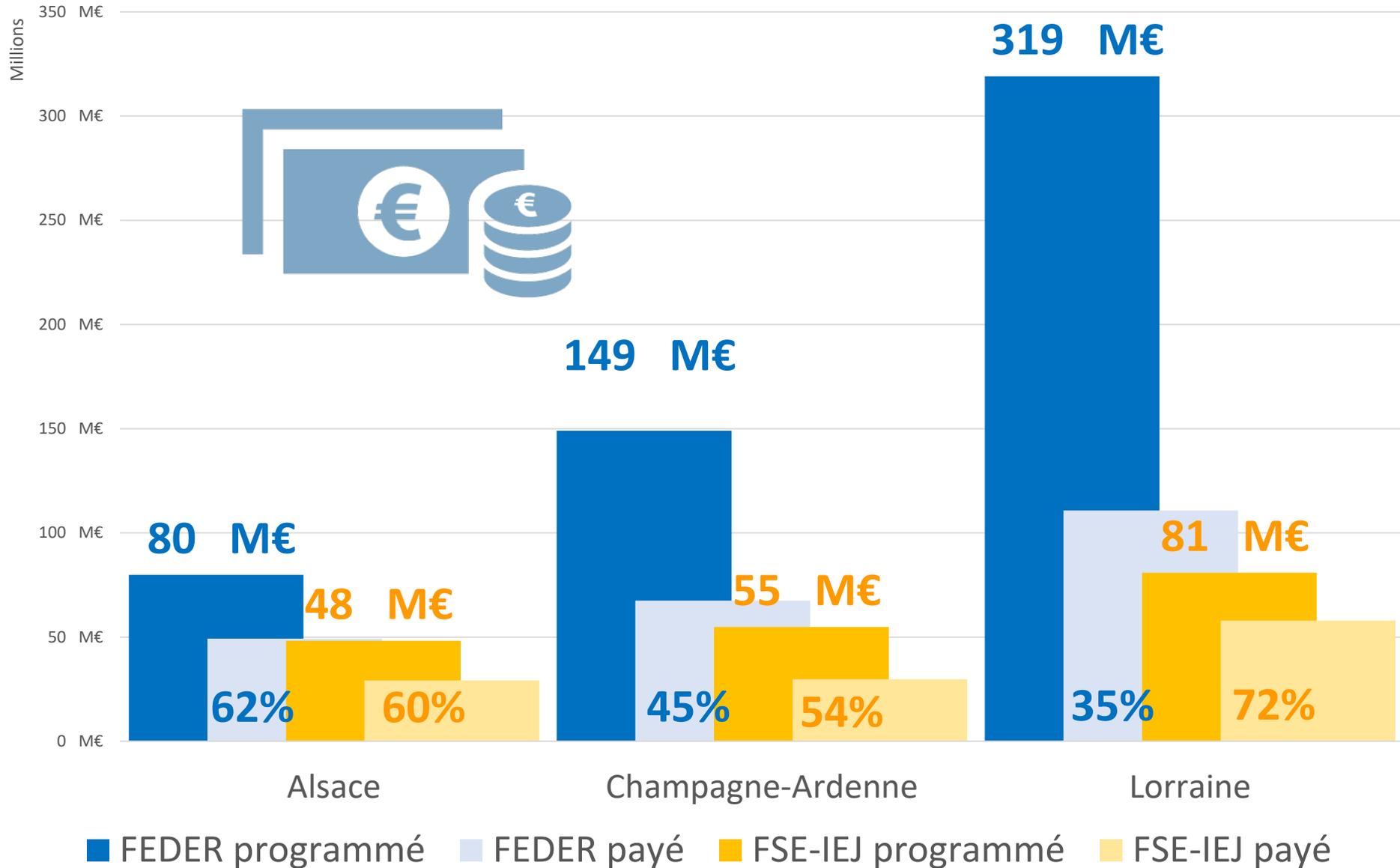
2014/2020 : Objectifs Thématiques des PO FEDER-FSE-IEJ Grand Est

| | Alsace 137,9M | Ch.-Ardenne 231,6M | Lorraine 409,8 | Grand Est 779,3M |
|---|------------------|-----------------------|-------------------|---------------------|
|  Recherche et innovation 1 | 30,7M | 43M | 77M | 150,7M |
|  Technologies de l'information et de la communication 2 | 15,9M | 22M | 40M | 77,9M |
|  Compétitivité des PME 3 | 14,2M | 40,6M | 79,2 | 134M |
|  Économie sobre en carbone 4 | 23,5M | 35M | 102,1M | 160,6M |
|  Lutte contre le changement climatique 5 | | 7,9M | 5M | 12,9M |
|  Environnement et efficacité des ressources 6 | | 11,8M | 7M | 18,8M |
|  Emploi et mobilité 8 | 12,1M | 18,6M | 4,2M | 34,9M |
|  Inclusion sociale 9 | 5,9M | 16,3M | 16,9M | 39,1M |
|  Meilleure éducation, formation 10 | 31M | 28,4M | 66M | 125,4M |

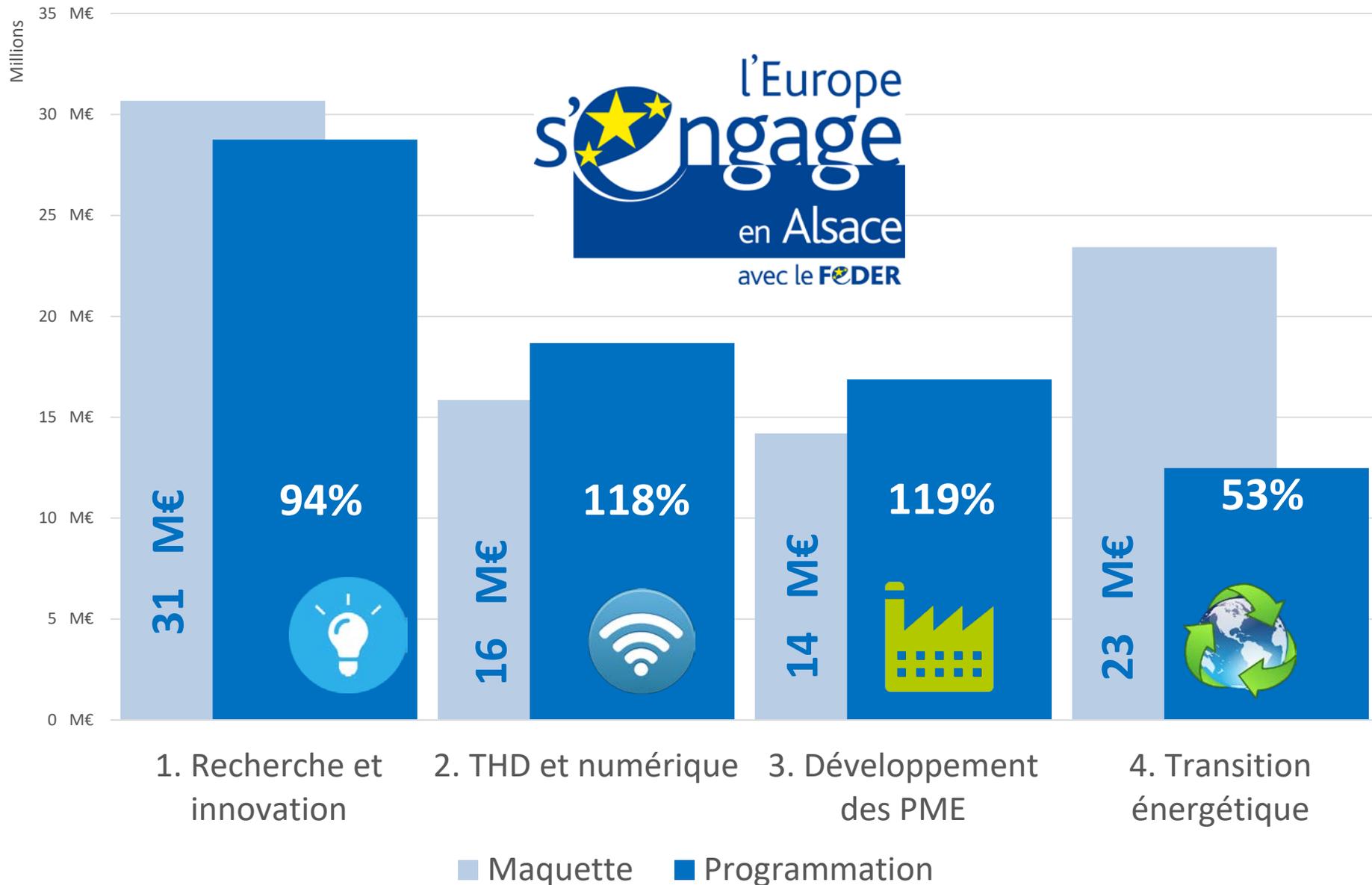
Etat d'avancement des programmes FEDER-FSE-IEJ du Grand Est



Paiements FEDER-FSE-IEJ



Programmation PO FEDER Alsace



ITI FEDER Eurométropole de Strasbourg

| Axe | Intitulé | FEDER programmé | Maquette initiale | Taux |
|-------|---------------------------------|-----------------|-------------------|------|
| Axe 1 | Numérique/entreprises créatives | 1 147 518 € | 1 300 000,00 € | 88 % |
| Axe 2 | Soutenir la compétitivité | 6 090 553 € | 6 200 000,00 € | 98% |

Taux de programmation global de 96,5 % au 31/12/2020,
50 % des dossiers programmés ont été payés.

Caractéristiques de la programmation

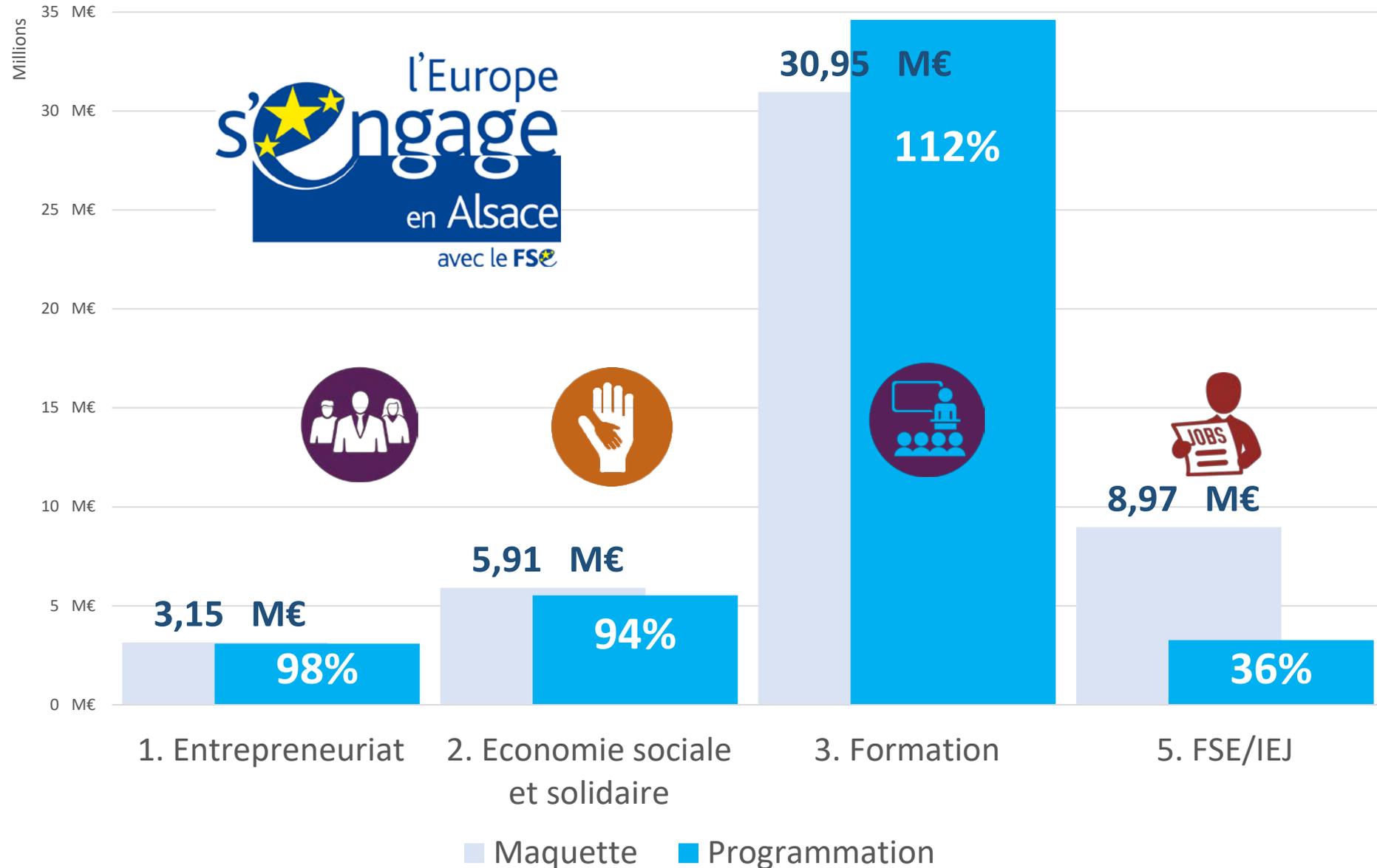
79 dossiers:

- 53 en QPV, env. 2,7 M € de la programmation actuelle (38%)
 - Maintien d'une offre de proximité, lien avec les projets de rénovation urbaine: Projets d'aménagements de TPE / PME; construction d'une MUS à la Cité de l'III... Poursuite du soutien au dispositif CitésLab
- 16 dans l'ESS (hors QPV), env. 1,2 M € de la programmation actuelle (17%)
 - Installation d'Emmaus Connect; Aménagement de locaux pour la Régie des écrivains...
- 2 dans le domaine de l'entrepreneuriat / lieu d'impulsion, 2 M€ (29 %)
 - Pôle dédié à l'innovation et à l'accompagnement de Start Up et d'un pôle d'alimentation biologique à la Manufacture des Tabacs; Pôle de compétences *Construction durable* à Lipsheim
- 12 dans le domaine numérique et des entreprises créatives, env. 1 M € (16%) :
 - Hacking Health Camp, espaces de co-working...

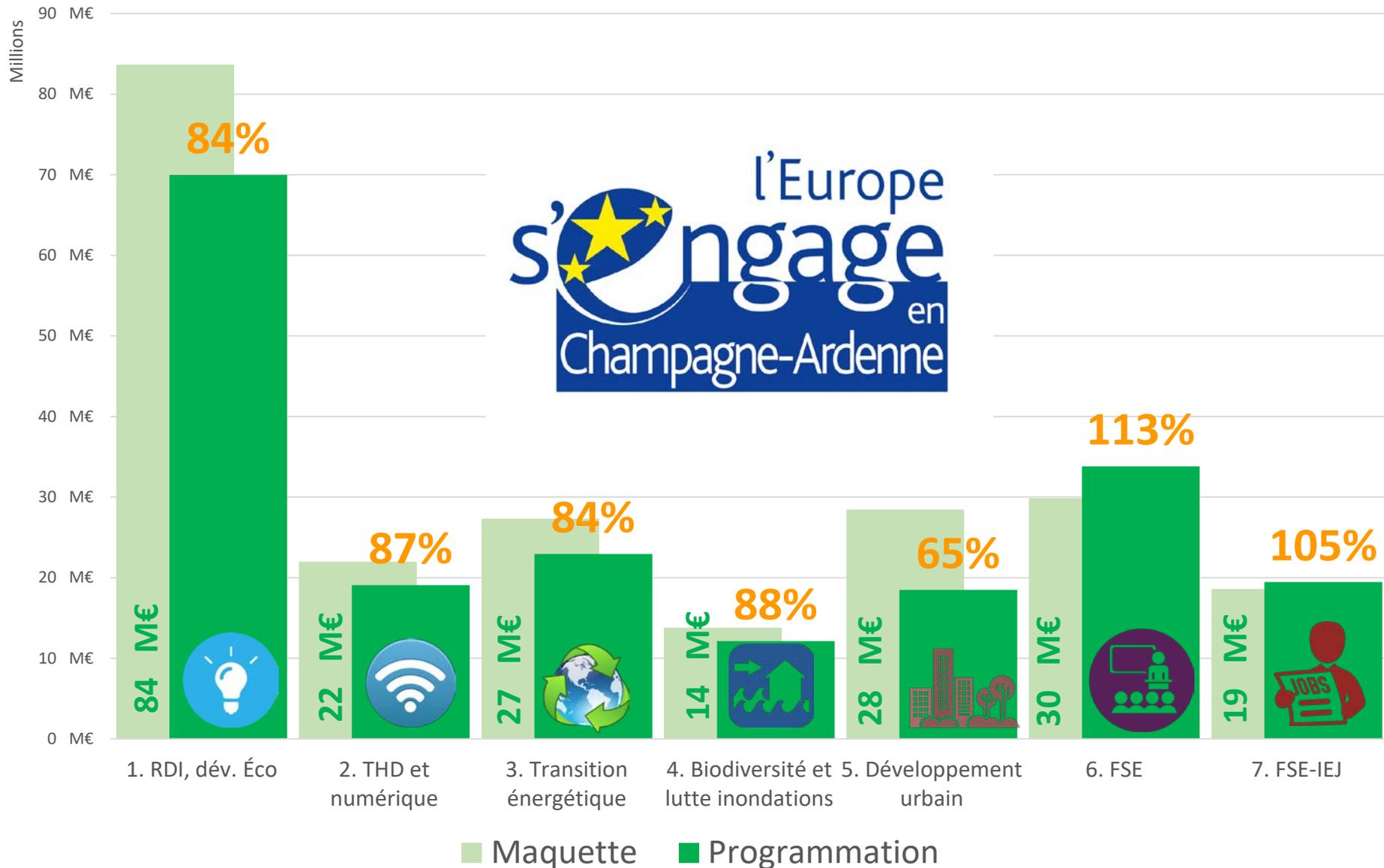
Perspectives d'ici la fin de cette période de programmation:

- **Un appel à projets lancé pour soutenir la transition numérique des acteurs du tourisme et de l'événementiel:**
500 000 € de crédits supplémentaires fléchés vers cet AP.
- **Peu de crédits restant, qui seront programmés prochainement**
Quelques projets en attente dans le domaine du numérique, de l'ESS et en QPV.

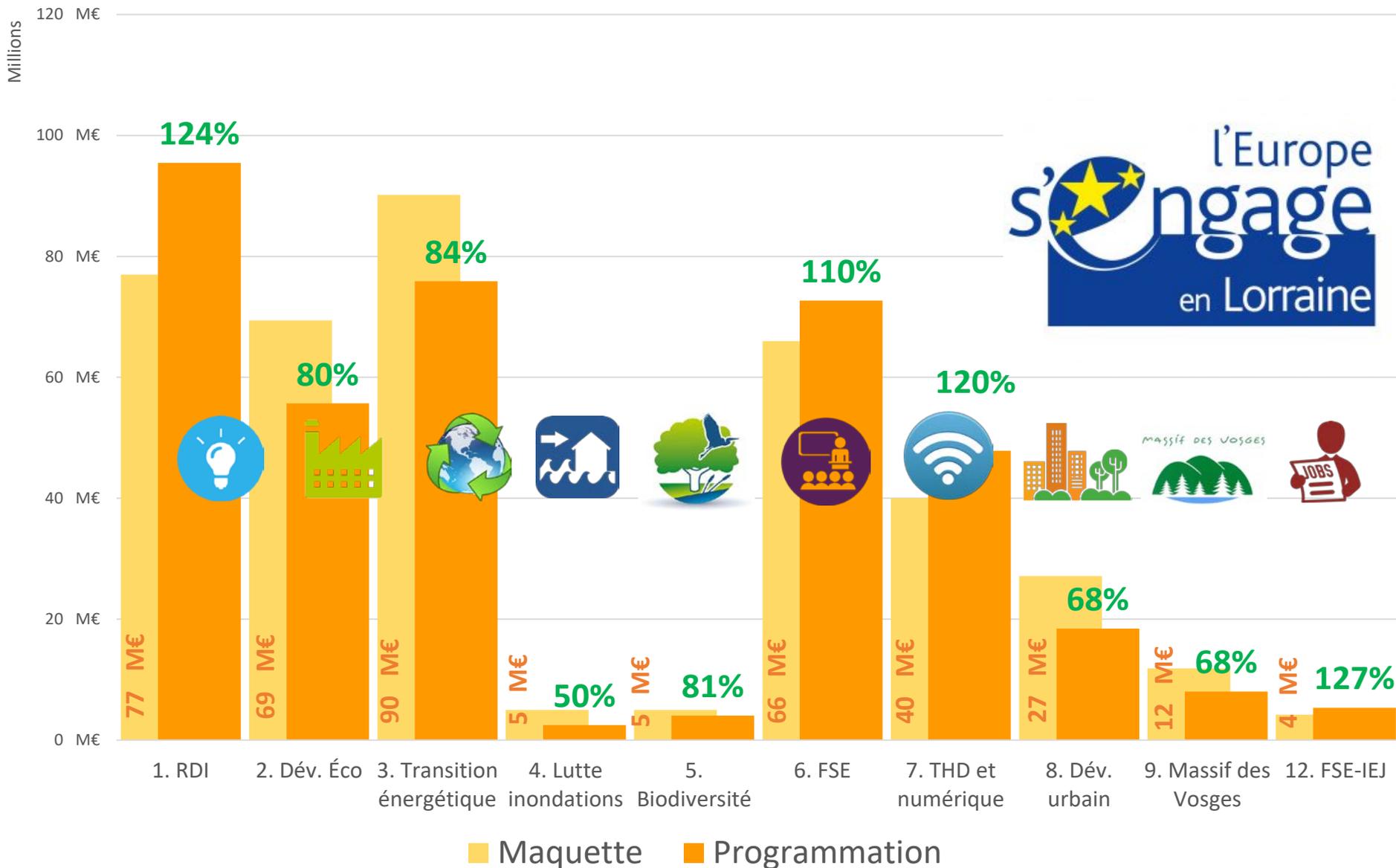
Programmation PO FSE-IEJ Alsace



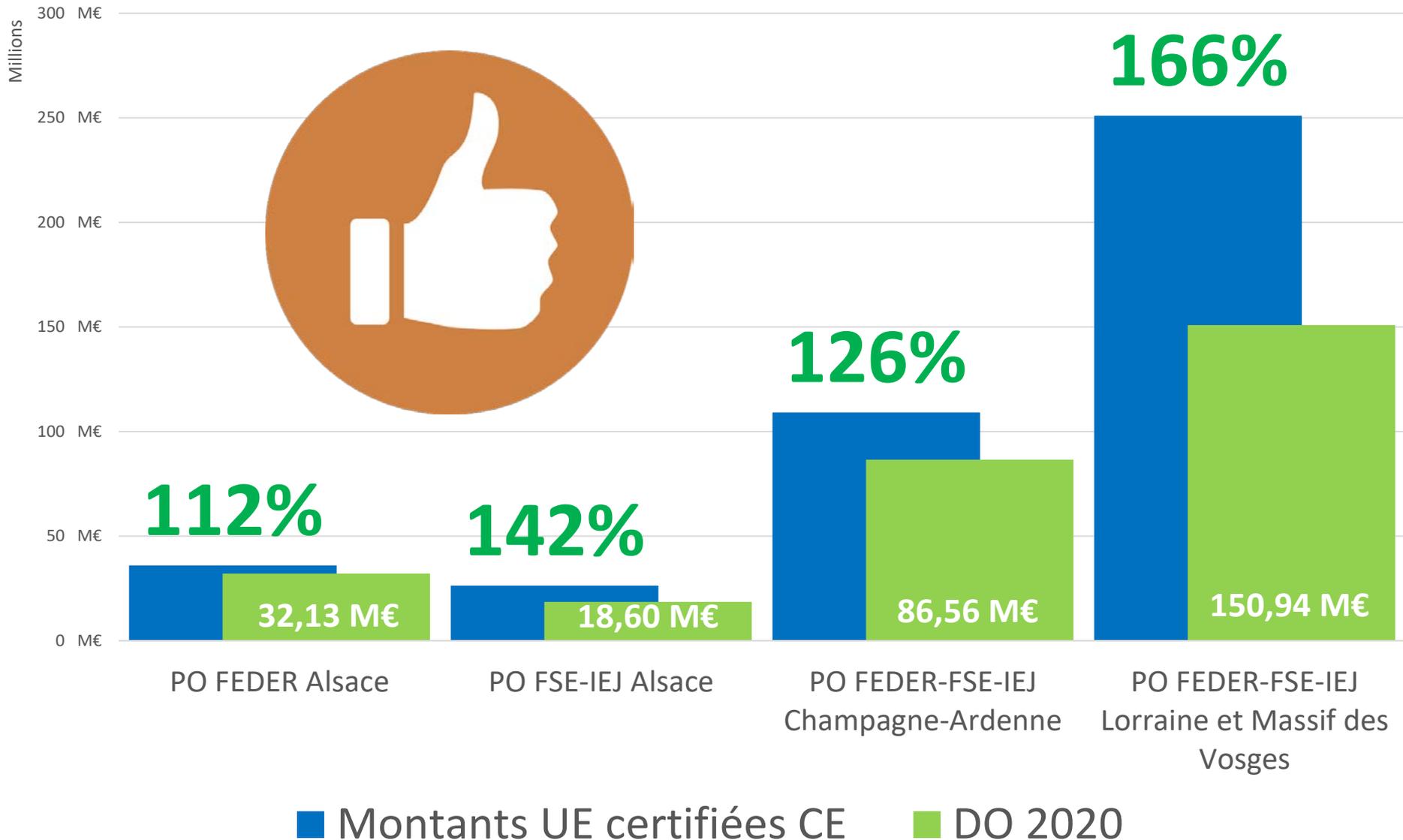
Programmation PO FEDER-FSE-IEJ Champagne-Ardenne



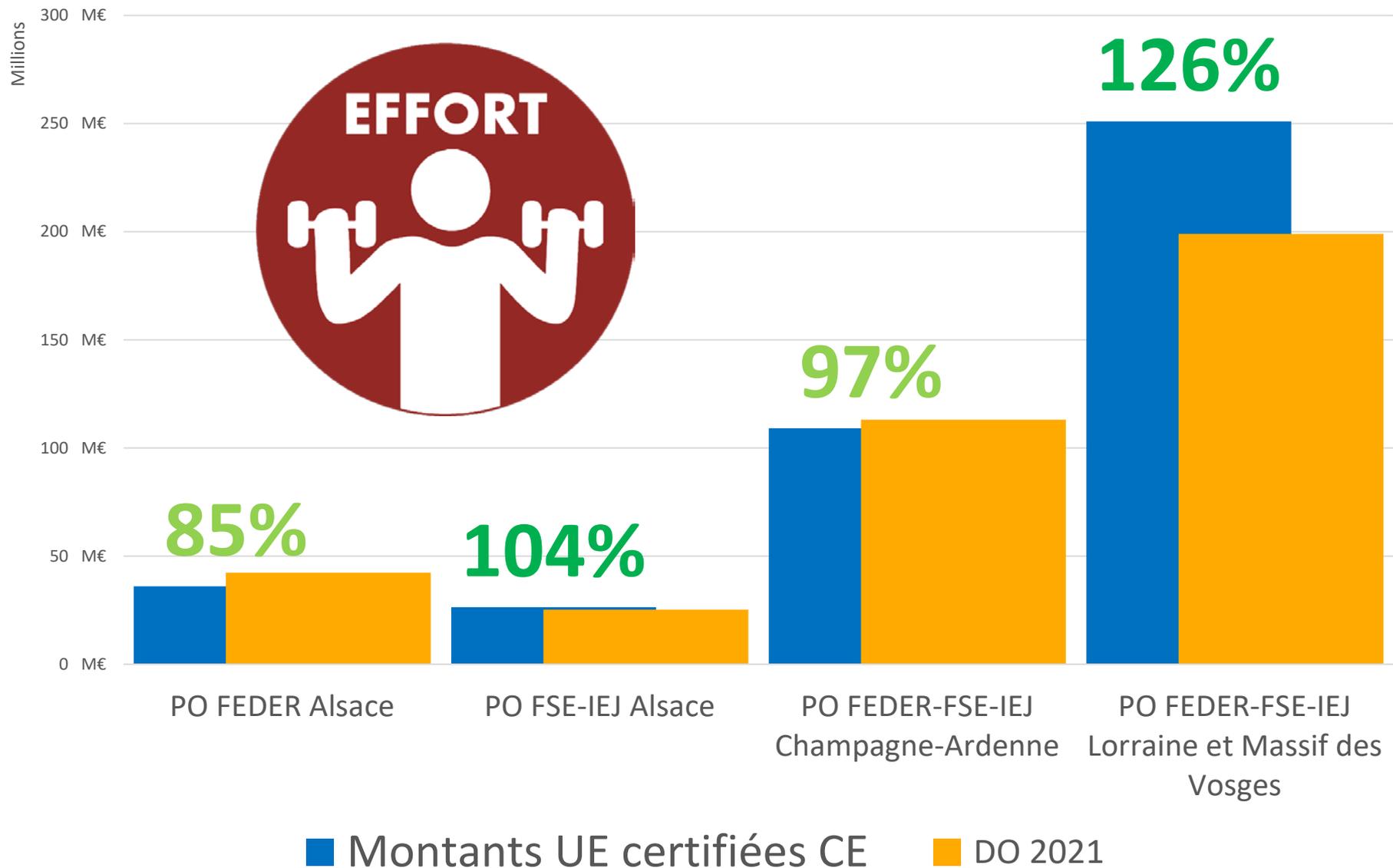
Programmation PO FEDER-FSE-IEJ Lorraine et Massif des Vosges



Dégagement 2020 - PO du Grand Est



Dégagement 2021 - PO du Grand Est



2. Programmes européens 2014/2020

Etat d'avancement et gestion de la performance des programmes régionaux et nationaux

- Programmes opérationnels nationaux
FSE et IEJ

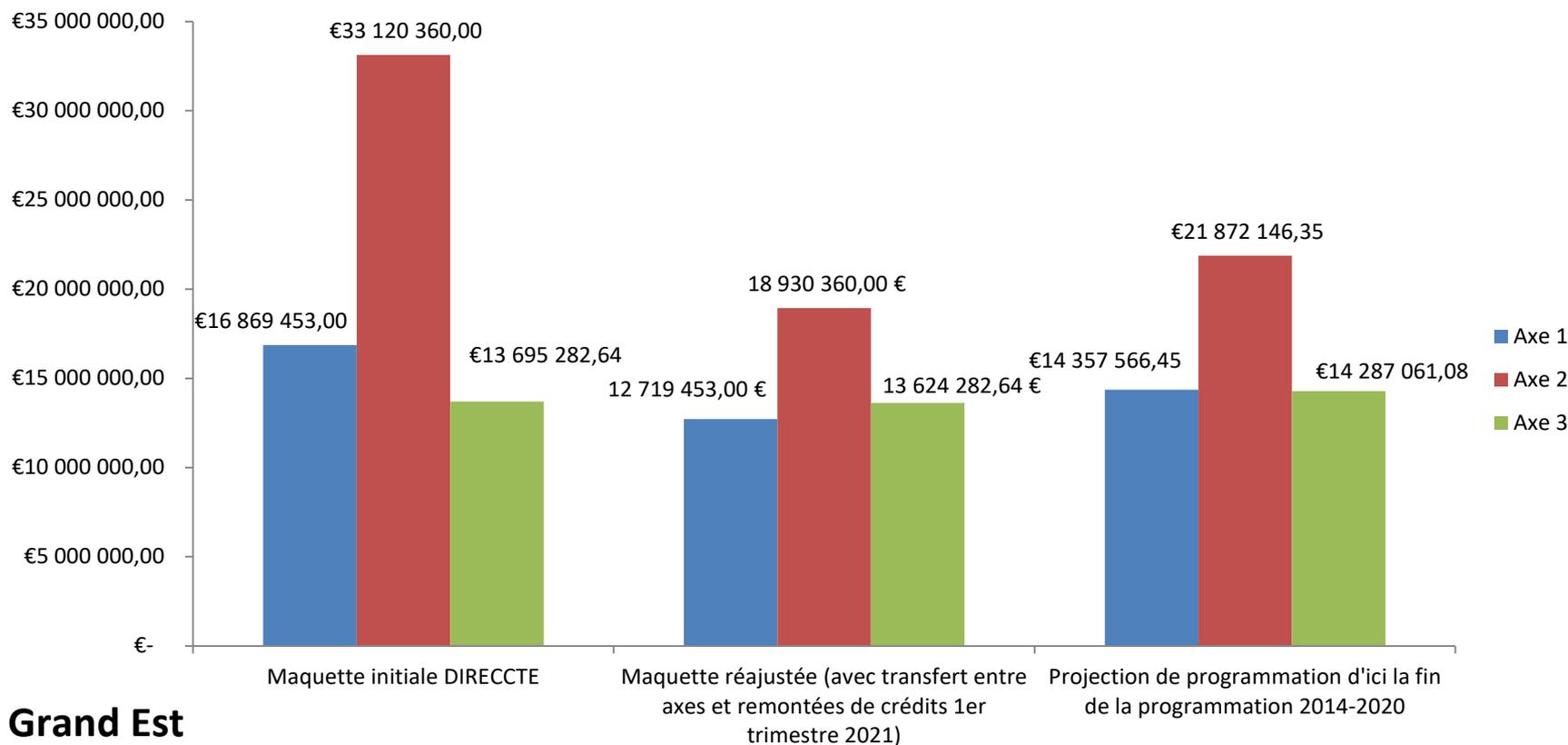


COMITE REGIONAL DE SUIVI GRAND EST

Lundi 7 décembre 2020

Programme Opérationnel National FSE & Programme Opérationnel IEJ DIRECCTE Grand Est

CRS du 07/12/2020 – DIRECCTE GE



Grand Est

Volet alsacien – cadre de performance cible 2023

Axe 1
chômeurs

- Cible : 3 153
- Réalisé : 6 107 -> atteinte 193 %

Axe 1
Jeunes -25 ans

- Cible : 3 409
- Réalisé : 10 180 -> atteinte 298 %

Axe 2
Salariés

- Cible : 1 522
- Réalisé : 2 508 -> atteinte 165 %

Axe 3
Chômeurs

- Cible : 21 341
- Réalisé : 33 113 -> atteinte 155 %

Axe 3
Inactifs

- Cible : 17 819
- Réalisé : 21 956 -> atteinte 123 %

Volet lorrain – cadre de performance cible 2023

Axe 1
chômeurs

- Cible : 8 989
- Réalisé : 9 069 -> atteinte 101 %

Axe 1
Jeunes -25 ans

- Cible : 13 471
- Réalisé : 12 892 -> atteinte 96 %

Axe 2
Salariés

- Cible : 6 111
- Réalisé : 4 768 -> atteinte 78 %

Axe 3
Chômeurs

- Cible : 34 571
- Réalisé : 32 347 -> atteinte 94 %

Axe 3
Inactifs

- Cible : 29 547
- Réalisé : 31 649-> atteinte 107 %

Volet Champardennais – cadre de performance cible 2023

Axe 1
chômeurs

- Cible : 1 642
- Réalisé : 2 391 -> atteinte 145 %

Axe 1
Jeunes -25 ans

- Cible : 2 288
- Réalisé : 1 822 -> atteinte 80 %

Axe 2
Salariés

- Cible : 1 600
- Réalisé : 1 908 -> atteinte 119 %

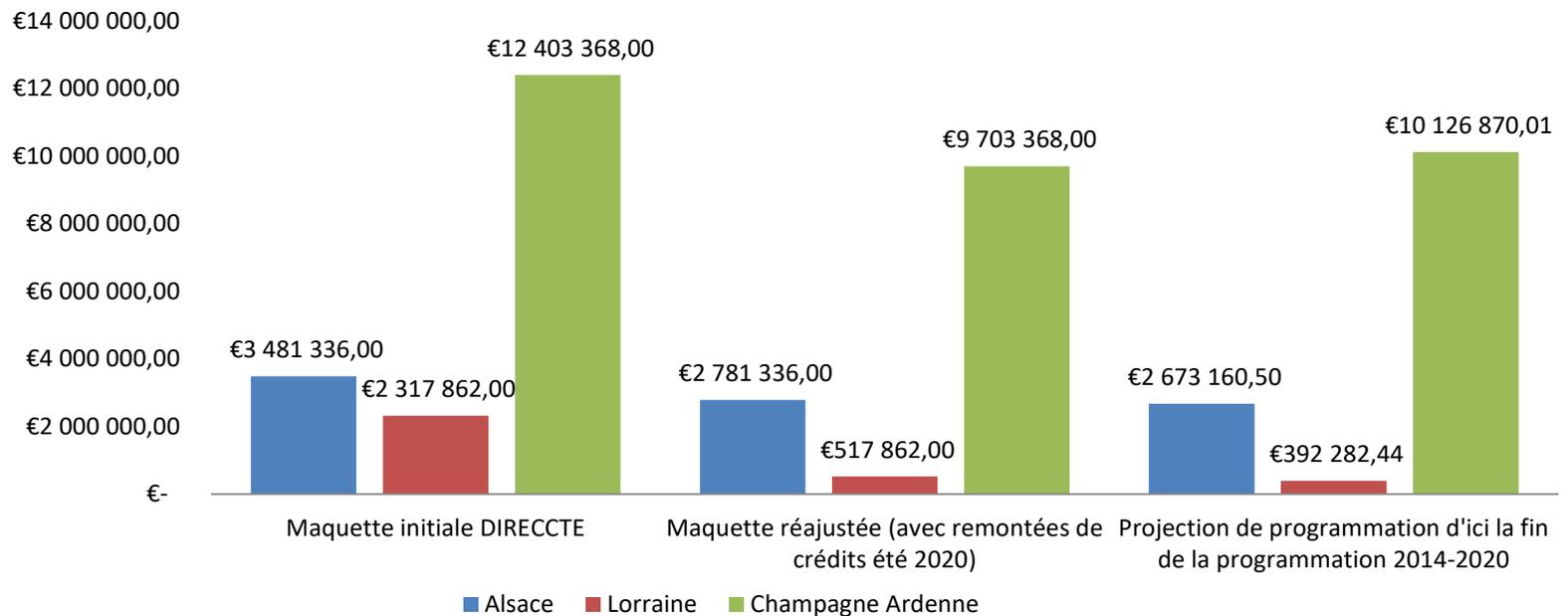
Axe 3
Chômeurs

- Cible : 18 061
- Réalisé : 22 347-> atteinte 124 %

Axe 3
Inactifs

- Cible : 14 380
- Réalisé : 15 393 -> atteinte 107 %

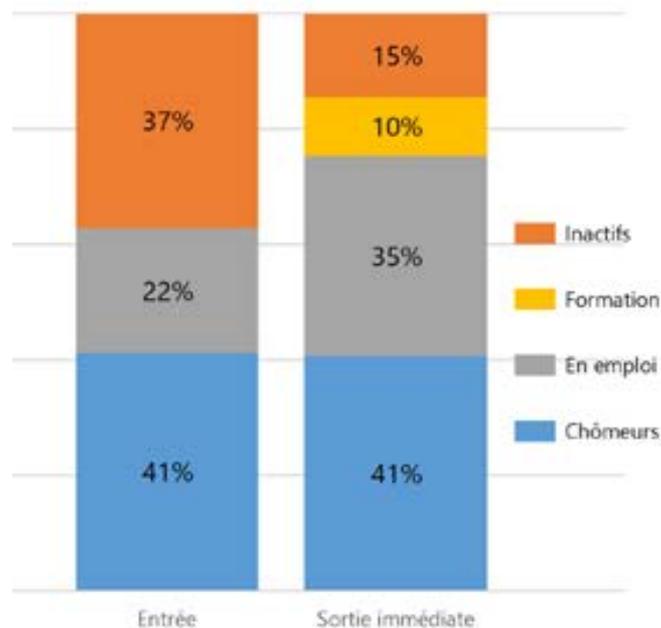
Etat d'avancement PO IEJ GE



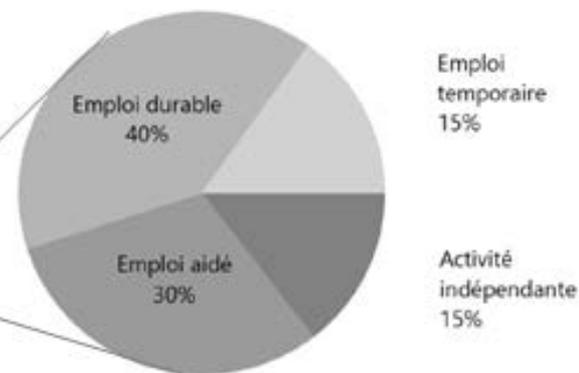
BILAN QUALITATIF GE

Profil des participants pour l'ensemble des opé FSE , à la sortie

Situation des participants sur le marché du travail



Typologie des emplois à la sortie des opérations



Emploi durable : CDI ou CDD de 6 mois et plus

Quelques infos relatives à l'AXE 1 :

- publics cibles : DE et Inactifs
- principales actions : 116 opérations à l'accompagnement à la recherche d'un emploi, 56 opérations d'aide à la création et à la reprise d'entreprise, 22 opérations de soutien des jeunes en matière de prévention du décrochage scolaire
- principaux bénéficiaires : les associations (80 %) dont les missions locales à 45 % et les collectivités territoriales (10 %).

Et à l'axe 2 :

- publics cibles : salariés, employeurs salariés et non salariés, personnel d'encadrement, représentants du personnel et partenaires sociaux
- principale actions : 31 opérations visant à améliorer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) des salariés dans les entreprises, 35 actions de formation des salariés
- principaux bénéficiaires : Associations et OPCA/OPCO à 50 %

1^{ère} subventions globales (2014-2016)

- Taux de certification quasi définitifs -> illustrent la consommation effective des OI.
- Sous-consommations globales assez importantes : en moyenne entre 15 et 20 % des enveloppes FSE déléguées.
- Crédits sous-consommés transférés vers les 2nd subventions globales par avenant pour optimiser la consommation finale des crédits FSE.

2nd subventions globales (2017-2020)

- La majorité des OI ont programmé la totalité de l'enveloppe déléguée au titre des subventions globales 2017-2020.
- La plupart des OI ont déjà surprogrammé ou envisage la surprogrammation pour optimiser la consommation des crédits FSE conformément aux recommandations de l'AGD.

Région

Grand Est

Données du
17/11/2020

| | Cible 2023 | Réalisé | % par rapport à la cible |
|---|------------|---------|--------------------------|
| Axe 3 | | | |
| Indicateur nombre de participants chomeurs | | | |
| Alsace | 21 956 | 33 113 | 151% |
| Lorraine | 35 787 | 32 347 | 90% |
| Champagne-Ardenne | 17 680 | 22 347 | 126% |
| Indicateur nombre de participants inactifs | | | |
| Alsace | 18 332 | 21 956 | 120% |
| Lorraine | 30 587 | 31 649 | 103% |
| Champagne-Ardenne | 14 076 | 15 393 | 109% |

- ✓ L'objectif cible « inactifs » est atteint dans toutes les ex-régions du Grand Est
- ✓ L'objectif cible « chômeurs » est largement atteint en Alsace et Champagne-Ardenne

4- STRATEGIE 2021

- Poursuite de l'accompagnement des réponses à la crise (bilan COVID 1)
- Finaliser la programmation 14/20
- Démarrer la nouvelle prog FSE + dès que possible
- Et avec une couverture territoriale adaptée
- Veiller à faire respecter les priorités du PON (égalité des chances)
- Développer le volet communication

2. Programmes européens 2014/2020

Evaluation FEDER / FSE / IEJ

Information sur les RAMO 2019

- Présentation en consultation écrite: septembre 2020
 - Envoi à la Commission européenne le 30 septembre 2020 (échéance réglementaire décalée suite au contexte sanitaire)
 - Pas d'observations de la Commission
- => 4 RAMO FEDER/FSE/IEJ validés le 10 novembre 2020**

Information sur les évaluations 2020 et perspectives 2021

Marché relatif au suivi des participants FSE/IEJ

- *Marché 2018 toujours en cours (suivi des participants entrée, sortie + 6 mois)*
- *Nouveau marché lancé pour la fin de programmation, appel d'offres Grand Est. Sélection prévue en décembre.*

AMO – remaquetage et atteinte des cibles 2023

- *Démarche commune aux 4 PO*
- *Lancement en 2019. Groupement Téritéo-Aster Europe*
- *Accompagnement de l'AG sur le remaquetage et les perspectives d'atteinte des cibles des indicateurs à 2023.*

Information sur les évaluations 2020 et perspectives 2021

Evaluations d'impact

- *Lancement d'évaluations d'impact initialement prévu en 2020, conformément aux plans d'évaluation des PO FEDER/FSE/IEJ, mais reporté à 2021.*

AMO – bilan 2014-2020 et préparation des programmes 2021-2027

- *Une partie concerne les indicateurs du prochain programme-travail en cours (sélection, définition, fixation des cibles)*

Evaluation stratégique environnementale

- *En cours pour le prochain programme 21-27*

2. Programmes européens 2014/2020

Evaluation FEADER

RAMO au 31/12/2018 et au 31/12/2019

- **Les RAMO au 31/12/2018 ont été définitivement acceptés en 2020 :**
 - RAMO PDR Alsace le 10 mars 2020
 - RAMO PDR Champagne- Ardenne le 3 février 2020
 - RAMO PDR Lorraine le 17 février 2020

- **Les RAMO au 31/12/2019 ont été définitivement acceptés en 2020 :**
 - RAMO PDR Alsace le 30 octobre 2020
 - RAMO PDR Champagne- Ardenne le 13 novembre 2020
 - RAMO PDR Lorraine le 26 novembre 2020

Autres travaux sur l'évaluation et le suivi des PDR en 2020

➤ Lancement d'une évaluation sur la stratégie d'innovation à l'échelle du Grand Est

Sur les domaines agricoles, viticoles, forestiers et du développement rural

➤ Lancement d'une évaluation ex-ante des instruments financiers /programmes régionaux FEDER/FEADER

Dans le but :

- **d'analyser l'écart entre l'offre de financement et la demande de financement** formulée par les acteurs économiques et sociaux du territoire;
- **d'identifier la défaillance du marché et/ou de conditions d'investissement** pour justifier d'un recours aux FESI ;
- **de proposer des recommandations** pour mobiliser des instruments financiers au sein différents FESI sur la prochaine programmation.

➤ Accompagnement de la démarche d'évaluation règlementaire des GAL à l'échelle de la Région Grand Est- Pilotée par le réseau Rural Grand Est

Dans le but :

- **de sensibiliser** les GAL aux enjeux de l'évaluation ;
- **de constituer une boîte à outils** pour conduire cet exercice d'évaluation ;
- **de mettre en œuvre une démarche de coopération** au service d'une évaluation mutualisée.

3. Présentation du Plan de Relance Européen



REACT-EU

«**RE**covery **A**ssistance for **C**ohesion and the **T**erritories of **EU**rope»

Comité de Suivi
7 décembre 2020

Loredana von Buttlar

Cheffe d'unité "Belgique-
France-Luxembourg"
DG REGIO

Plan de relance européen

La proposition de la Commission:

Des réponses à court terme et à long terme

Le retour progressif à la «nouvelle normalité»

Adapter la réponse en fonction des échéances des différents besoins :

- **À court terme**

- mesures dites CRII et CRII +

- **À moyen terme (2 à 3 ans)**

- REACT-EU

- **Sur le plus long terme**

- Programmes opérationnels 2021-2027

Paquet de relance

Pour répondre aux besoins à **court et moyen** terme:

Proposition de modification du RDC
2014-2020 (**REACT-EU**)

Révision du règlement du FEAD
(aide aux plus démunis)

Pour répondre aux besoins à **plus long** terme:

RDC 2021-2027 – proposition modifiée

FEDER/FC 2021-2027 – proposition modifiée

Fonds Transition Juste 2021-2027 – proposition modifiée
(ressources accrues)

FSE+ 2021-2027 - proposition modifiée

REACT-EU

=

modification du règlement
général 2014-2020

Proposition de la Commission - Paquet de relance

REACT-EU : Budget

- **Ressources supplémentaires** de 47,5 milliards EUR en prix 2018 (53,3 milliards EUR en prix courants)
- Proviennent de l'instrument de relance *Next generationEU* (montants empruntés sur les marchés par la Commission)
- En complément des enveloppes attribuées aux Etats membres pour 2014-2020 et 2021-2027 (budgets pluri-annuels)

REACT-EU : Allocation 2021-2023

- Distribution entre les Etats-membres en deux fois:
 - 37.5 milliards pour 2021 et 10 milliards pour 2022
- La répartition entre FEDER, FSE et FEAD est du ressort des Etats membres
- Exceptionnellement, pas de ventilation par “catégories de regions”
- Méthode de répartition: par Etat membre, en tenant compte de la prospérité relative et de l’ampleur des effets socio-économiques de la crise actuelle

Nouvel objectif thématique:

«Remédier à la crise dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise de l'économie à la fois verte, numérique et résiliente»

- Un champ d'application étendu
- Constitue également une seule priorité d'investissement => programmation simplifiée

Nouvel objectif thématique

FEDER – principalement pour

- les produits et services pour les services de santé et pour les fonds de roulement ou le soutien à l'investissement des PME
- les investissements dans la transition vers une économie numérique et verte
- des mesures économiques dans les régions et les secteurs les plus touchés
et, dans certaines conditions, les investissements dans des infrastructures fournissant des services de base aux citoyens

Nouvel objectif thématique

FSE – principalement pour

- le maintien de l'emploi (y compris les régimes de chômage partiel et l'aide aux travailleurs indépendants)
- la création d'emplois (personnes en situation de vulnérabilité)
- les mesures en faveur de l'emploi des jeunes (ressources supplémentaires pour l'IEJ)
- le développement des compétences
- numérisation de la formation et de l'éducation
- soutien aux acteurs de la formation et de l'accompagnement
- l'amélioration de l'accès aux services sociaux d'intérêt général (y compris pour les enfants)

Etat des négociations

Proposition de la Commission – Paquet de relance

REACT-EU

Trilogue politique du 18 novembre: **accord politique sur REACT-EU**

=> dispositions réglementaires sont stabilisées, même si le règlement n'est pas encore juridiquement adopté

=> en attente d'un accord final sur les ressources:
CFP 21-27 (1075 milliards EUR) +
instrument de relance (750 milliards EUR)

Allocation tranche 2021 (Mio EUR)

| MS | 2018 prices | Current prices | MS | 2018 prices | Current prices |
|----|-------------|----------------|--------------|---------------|----------------|
| AT | 207 | 219 | IE | 84 | 89 |
| BE | 245 | 260 | IT | 10,693 | 11,348 |
| BG | 413 | 438 | LT | 259 | 275 |
| CY | 105 | 112 | LU | 132 | 140 |
| CZ | 790 | 838 | LV | 199 | 211 |
| DE | 1,785 | 1,894 | MT | 105 | 112 |
| DK | 168 | 178 | NL | 417 | 443 |
| EE | 168 | 178 | PL | 1,556 | 1,651 |
| EL | 1,616 | 1,715 | PT | 1,508 | 1,600 |
| ES | 10,269 | 10,898 | RO | 1,252 | 1,329 |
| FI | 127 | 135 | SE | 272 | 288 |
| FR | 2,926 | 3,105 | SI | 248 | 263 |
| HR | 541 | 574 | SK | 583 | 618 |
| HU | 834 | 885 | TOTAL | 37,500 | 39,795 |

Modifications des programmes

REACT-EU

Un processus de programmation allégé

- Nouvelle priorité spécifique dans les programmes existants (ou dans un nouveau programme dédié)
- Préciser les éléments nécessaires à la programmation
- Nouvel objectif thématique disponible uniquement pour les ressources supplémentaires (lignes budgétaires distinctes)
- À utiliser uniquement dans le cadre du nouvel objectif thématique (promouvoir les remèdes à la crise) et pour l'assistance technique
- Pas de mélange avec les allocations « normales »
- Les transferts entre FEDER et FSE sont possibles (fonds REACT-EU)
- Conditions ex ante / concentration thématique / cadre de performance pas applicables

Implications pratiques

Pour les **axes prioritaires** REACT-UE:

- Axes prioritaires mono-fonds (FEDER ou FSE)
- Couvrent uniquement le nouvel objectif thématique REACT-EU
- Si assistance technique REACT-UE mobilisée (optionnel) => un axe prioritaire distinct et monofonds (FEDER ou FSE)
- L'augmentation **temporaire** du taux de cofinancement à 100 % peut être appliquée aux axes opérationnels REACT-EU (optionnel).
- Les ressources REACT-UE ne sont pas ventilées par catégories de région.

Conditions de mise en œuvre

- Cofinancement (optionnel) de l'UE jusqu'à 100 % pour l'axe "opérationnel" REACT-EU
- Préfinancement annuel également versé sur les ressources supplémentaires
- Dégagement : uniquement à la clôture des programmes
- Date de fin d'éligibilité des dépenses reste inchangée (fin 2023)
- Date de début d'éligibilité des dépenses fixée au 1er février 2020 (idem CRII)
- Pas de nouveaux indicateurs communs, mais les États membres sont encouragés à utiliser les indicateurs disponibles spécifiques aux programmes pour les mesures COVID-19
- Exigences raisonnables en matière de communication (faire connaître l'aide de l'UE pour surmonter la crise)

CALENDRIER

- Lignes directrices de l'ANCT, pour le FEDER, transmise aux régions (octobre)
- Préparation rapide de la Région Grand Est à saluer
- Première discussion technique Grand Est /Commission le 24/09
- Réunion Commission / ANCT / régions sur REACT-EU le 26/11
- Poursuite discussions informelles jusqu'à l'adoption du règlement REACT-EU (prévue au 1^{er} trimestre 2021)
- Adoption règlement REACT-EU + adoption de 4 règlements d'exécution avant mise en œuvre.



FTJ

«Fonds de Transition Juste»

Comité de Suivi
7 décembre 2020

Loredana von Buttlar

Cheffe d'unité "Belgique-
France-Luxembourg"
DG REGIO

Objectif principal:

Accompagner la transition climatique et atténuer l'impact socio-économique de celle-ci

Où en est-on ?

- La proposition est en cours de négociation auprès des co-législateurs
- L'adoption est attendue au 1^{er} trimestre 2021
- Ce calendrier dépendra de la conclusion rapide d'un accord sur le nouveau cadre financier pluriannuel et le règlement relatif au FTJ
- 7.5Md€ pour la période de programmation 2021-2027
- Les dates d'éligibilité des dépenses du FTJ imputées au Cadre Financier Pluriannuel 21-27 sont limitées à la fin 2029

Et en France?

Échelle NUTS 3 (département)



Nord et Bouches-du-Rhône

- Les autorités françaises sont invitées à statuer sur la liste définitive des départements à couvrir et en notifier à la Commission
- Enveloppe prévisionnelle nationale : 402 M€

FTJ

=

Prochaines étapes

JTF: Plans territoriaux

•

Ces plans doivent inclure:

- une évaluation de leur cohérence avec d'autres stratégies et plans nationaux, régionaux ou territoriaux;
- Une description du type d'opérations envisagées et de leur contribution attendue pour atténuer les effets de la transition;
- Les synergies et complémentarités avec d'autres programmes et instruments de l'Union afin de répondre aux besoins de développement recensés;

JTF: Quelles actions, quels investissements?

- Le FTJ se concentrera sur la diversification et la reconversion économiques des territoires concernés. Cela implique, par exemple, un soutien aux entreprises: Investissements productifs dans les PME pour diversifier leurs activités, mais aussi soutien à la création de nouvelles entreprises.
- À cet égard, il convient également de prévoir une requalification et une aide à la recherche d'emploi pour les travailleurs, que le FTJ peut soutenir.
- Le FTJ soutiendra également les investissements en faveur de la transition climatique et de la durabilité environnementale, en renforçant les processus nécessaires au renforcement de l'économie circulaire (réduction des déchets, utilisation efficace des ressources, recyclage, etc.), bien que ce Fonds ne soutienne pas directement les mesures de transition.



FEADER 2014-2020

Comité de suivi interfonds Grand Est

Instrument de relance de l'union européenne (EURI)

Visio conférence
7 décembre 2020

Alexandra Catalão
Commission européenne
DG Agriculture et développement rural, Unité E1

État d'avancement - règlement transitoire

- Dernier trilogue: 27 novembre 2020, accord politique entre les co-législateurs sur les aspects essentiels
- Questions clés en suspens :
 - Aspects budgétaires liés à l'adoption du CFP 2021-2027 ;
 - Adoption du règlement « instrument de relance »
- Nouvel élément : mise à disposition de 8,1 milliards d'euros de l'instrument de relance « Next Generation EU » pour le développement rural par le biais du règlement de transition.

Aperçu chronologique (Position du Conseil et du PE)

2020

2021

2022

2023

2024

2025

Sans transition

PDR 2014-2020

PÉRIODE N + 3

Avec une transition de 2 ans

PDR prolongés 2014-2022

PÉRIODE N + 3

PLANS STRATÉGIQUES NATIONAUX (2023-2027)

Instrument de relance (EURI): règles d'exécution

- Les ressources de l'Instrument de relance sont considérées comme faisant partie du montant total du soutien de l'Union en faveur du développement rural
- L'Instrument de relance sera utilisé pour soutenir les **mesures de développement rural visant à faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19**
- Les ressources de l'Instrument de relance seront mises en œuvre au moyen du règlement DR (R.1305/2013)
- En conséquence, les règles énoncées dans les règlements DR, horizontal et CPR s'appliquent, sauf disposition contraire du règlement de transition.

Instrument de relance : règles d'exécution

- Les ressources de l'Instrument de relance seront **programmées et contrôlées séparément** du Feader
 - Plan de financement art. 8 (1) (h) (i) : les ressources de l'Instrument de relance doivent être séparées
 - Les engagements budgétaires de l'Instrument de relance dans les PDR doivent être effectués séparément
- Aucun préfinancement ne sera accordé
- Taux **maximal de contribution** : 100 %
- Les États membres peuvent fixer un **taux de contribution unique et spécifique** applicable à toutes les opérations soutenues par cet instrument.

Instrument de relance : règles d'exécution

- Les taux d'aide pour les investissements dans des actifs physiques [article 17 (3)] peuvent être augmentés d'un maximum de **35 %**, à condition que ce soutien ne dépasse pas **75 %** (lorsqu'il est financé par l'Instrument de relance)
- Les paiements en faveur des jeunes agriculteurs au titre de l'article 19 (1) (a) (i) peuvent être augmentés d'un montant maximal supplémentaire de **30 000 EUR** (lorsqu'ils sont financés par l'Instrument de relance) ;
- Jusqu'à **4 %** peuvent être alloués à l' assistance technique à l'initiative des États membres ; jusqu'à **5 %** lorsque le montant total de l'aide du Feader est inférieur à 1,8 milliards d'EUR
- Les articles 20 (réserve de performance), 21 (examen des performances) et 22 (application du cadre de performance) du RPDC ne s'appliquent pas.

Instrument de relance : exigences en matière de séparation des comptabilités

- Les exigences minimales de dépenses de 5 % pour LEADER [article 59 (5)] et de 30 % pour les opérations bénéfiques pour l'environnement et le climat [article 59 (6)] ne s'appliqueront pas à l'Instrument de relance
- **1) Au moins 37 %** doivent être réservés aux mesures relevant des articles 33, 59 (5) et (6): **bien-être animal, coopération LEADER et opérations bénéfiques pour l'environnement & climat**
- **2) Le principe de non-régression** (pas de recul) s'applique : au moins la même part globale de la participation du Feader doit être réservée dans les PDR aux mesures au titre de l'article 59 (6): **Investissements environnementaux et climatiques, mesures forestières, MAEC, Bio, Natura 2000, ICHN et bien-être des animaux**

Instrument de relance : exigences en matière de séparation des comptabilités

- **3) Au moins 55 %** doivent être réservés: aux mesures relevant de l'article 17 (investissements), de l'article 19 (exploitation & développement des entreprises), de l'article 20 (services de base) et de l'article 35 (coopération) visant à promouvoir le développement économique & social des zones rurales, la résilience et la durabilité & la reprise économique numérique conformément aux objectifs agro-environnementaux et climatiques
- Les États membres peuvent **déroger au principe de non-retour ou au seuil de 55 %** dans la mesure nécessaire pour satisfaire à l'une de ces exigences.

Prochaines étapes du règlement transitoire

- Date d'adoption prévue : mi-décembre 2020
- Modifications des actes d'exécution & actes délégués
- Demandes de modification des PDR pour y inclure et programmer les fonds supplémentaires 2021-2022 et les fonds de l'instrument de relance.

4. Présentation du PO FEDER FSE+ et du PON FSE+ 21-27

Programme régional

FEDER FSE+

2021-2027

Travail d'élaboration du programme FEDER/FSE+ 2021-2027



Réalisation d'un **diagnostic interfonds** validé par le Comité de Suivi en mars 2020

Consultation du partenariat et réalisation d'ateliers thématiques

Business Act Grand Est : en soutenant les secteurs les plus touchés par la crise (santé, tourisme, culture)

Programme qui tient compte des **stratégies régionales** : SRADDET, SRDEII, SRESRI, S3...



Programme FEDER/FSE+ 2021-2027 Grand Est



Programme susceptible d'évoluer en fonction des remarques formulées par la Commission européenne, dans le cadre de l'Évaluation Stratégique Environnementale ou par d'autres autorités compétentes

Architecture du programme FEDER/FSE+ 2021-2027 : un programme qui renforce l'action de la Région

A

Réussir la transformation de l'économie via la spécialisation intelligente, la transition industrielle et numérique des territoires ainsi que le soutien aux entreprises fragilisées par la crise

FEDER

Obligation de concentration thématique fixée pour le Grand Est

Proposition pour le programme FEDER/FSE+ Grand Est

Au minimum **40%** du montant total de crédits FEDER

Proposition : **46%** du montant total des crédits FEDER

B

Accélérer la transition écologique et répondre à l'urgence climatique

FEDER

Au minimum **30%** du montant total de crédits FEDER

Proposition : **34%** du montant total des crédits FEDER

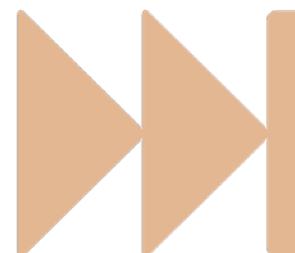
C

Agir pour les potentiels humains, l'emploi, le bien-être et la qualité de vie

FSE+

FEDER

→ FSE+ : définition des lignes de partage avec l'Etat, en cours



Territoires : dotation renforcée (actions spécifiques en faveur de la **santé, du tourisme et de la culture** + volets consacrés aux territoires **urbains et au Massif des Vosges** : **16%** des crédits FEDER).

D

S'appuyer sur des collectivités engagées, et soutenir les territoires en fonction de leurs besoins

FEDER

A. Réussir la transformation de l'économie



Objectif spécifique 1.1 : recherche et innovation



Objectif spécifique 1.2 : numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics



Objectif spécifique 1.3 : Renforcer la croissance et la compétitivité des PME

Type d'actions :

- *projets d'innovation, outils mutualisés, projets scientifiques d'excellence, structuration de l'écosystème d'innovation...*
- **développement numérique de l'action publique, espaces publics numériques et promotion du télétravail, outils numériques pour la santé, l'éducation, la formation, la culture et le tourisme, digitalisation des PME...**
- *investissements immatériels/matériels, création et reprise d'entreprises, mise en réseau entre entreprises, esprit d'entreprise, écosystème favorable à l'entrepreneuriat, internationalisation des entreprises...*



B. Accélérer la transition écologique et répondre à l'urgence climatique



Objectif spécifique 2.1 : efficacité énergétique



Objectif spécifique 2.2 : énergies renouvelables



Objectif spécifique 2.4 : changement climatique



Objectif spécifique 2.6 : économie circulaire



Objectif spécifique 2.7 : biodiversité, infrastructures vertes et pollution

Type d'actions :

- **projets d'efficacité énergétique des bâtiments, procédés et utilités de maîtrise de l'énergie et de valorisation de l'énergie positive et le bas carbone...**
- **installations de production d'EnR/R, réseaux de chaleur et de froid, solutions techniques/process dans le système énergétique...**
- *connaissance du changement climatique, outils de prévention du risque, études et travaux...*
- *projets de valorisation, gestion, démarches expérimentales, animation et investissement dans le domaine de l'économie circulaire...*
- *Connaissance de la biodiversité, réduire la pollution (reconquête des eaux, reconversion des friches...)...*



C. Agir pour les potentiels humains, l'emploi, le bien-être et la qualité de vie



Objectif spécifique 4.4 : accès aux soins de santé et résilience des systèmes de santé



Objectif spécifique 4.5 : culture et tourisme dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale

Type d'actions :



- **structures de santé de proximité, actions innovantes d'accès aux soins, alternatives innovantes en termes de solutions d'hébergement adaptées aux seniors, actions d'information et de promotion de la santé...**
- **projets de préservation, de restauration, de modernisation et d'exploitation de structures œuvrant dans les domaines du tourisme, de la culture et du patrimoine, structuration de filières et d'actions collectives...**

C. Agir pour les potentiels humains, l'emploi, le bien-être et la qualité de vie



Priorité Jeunes : améliorer l'accès des jeunes à l'emploi



Priorité ESS : promouvoir l'emploi indépendant et l'économie sociale et solidaire



Priorité Orientation : améliorer la qualité et l'efficacité du système d'orientation et de formation



Priorité Formation tout au long de la vie : contribuer à l'élévation du niveau de formation et à la montée en compétences

Type d'actions :

- *lutte contre le décrochage, repérage, raccrochage des jeunes en rupture institutionnelle, mise en réseau des acteurs, renforcement des compétences, soutien aux expériences de mobilité à visée professionnelle*
- *Soutien des têtes de réseaux régionales, financement des micro-projets et autres projets sociaux et solidaires, accompagnement collectif et/ou individuel*
- *Information sur les métiers, les formations, l'orientation et les dispositifs d'évolution professionnelle; professionnalisation des acteurs; développement et pérennisation du SPRO; soutien au renouvellement des approches de formation et à l'innovation pédagogique*
- *Programme Régional des Formations (PRF); Formations sanitaires et sociales; VAE (yc hybride); plateforme linguistique*





LIGNES DE PARTAGE

Sur la thématique de l'appui au développement de l'emploi

Priorité ESS :

- ✓ appui aux têtes de réseau
- ✓ Création-reprise
- ✓ Mobilité des jeunes



Sur le soutien aux jeunes lié aux thématiques éducation et formation

Priorité Jeunes :

- ✓ Décrochage
- ✓ Formation
- ✓ Apprentissage



Sur la thématique de l'inclusion sociale

- ✓ Compétences clés



Sur la thématique de la formation des salariés

- ✓ Professionnalisation des acteurs
- ✓ Reconversion professionnelle
- ✓ PRIAE

Prochaine étape



D. S'appuyer sur des collectivités engagées et soutenir les territoires



Objectif spécifique 5.1 :

Prendre des mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré dans les zones urbaines

Type d'actions :

- urbanisme durable,
- équipements et infrastructures de proximité,
- Intermodalité...



Objectif spécifique 5.2 :

Soutien à l'espace interrégional du Massif des Vosges

Type d'actions :

- *projets valorisation des productions, produits et savoir-faire spécifiques et identitaires du Massif ainsi que son offre touristique,*
- *mise en réseau des entreprises, équipements spécifiques, friches...*



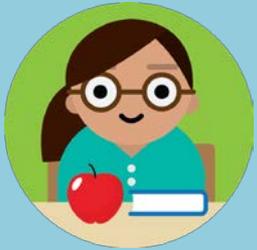
Proposition de répartition budgétaire 2021-2027

| Enjeux prioritaires | Objectif stratégique | Code | Objectif spécifique | % | Montants |
|--|----------------------|------|--|-------------|--------------|
| A : Réussir la transformation de l'économie | 1 (FEDER) | A1 | 1-1 - RDI | 46,1% | 290M€ |
| | | A2 | 1-2 - Numérique | | |
| | | A3 | 1-3 - PME | | |
| B : Accélérer la transition écologique et répondre à l'urgence climatique | 2 (FEDER) | B1 | 2-1 - Efficacité énergétique | 34,3% | 216M€ |
| | | B2 | 2-2 - Energies renouvelables | | |
| | | B3 | 2-4 - Changement climatique | | |
| | | B4 | 2-6 - Economie circulaire | | |
| | | B5 | 2.7 - Biodiversité, infrastructures vertes | | |
| C : Agir pour les potentiels humains, l'emploi, le bien être et la qualité de vie | 4 (FEDER) | C1 | 4-4 - Santé | 7,2% | 46M€ |
| | | C2 | 4-5 - Culture, tourisme | | |
| | 4 (FSE+) | C3 | Jeunes | 96,4% | 149M€ |
| | | C4 | Economie Sociale et solidaire | | |
| | | C5 | Orientation | | |
| | | C6 | Formation tout au long de la vie | | |
| D : S'appuyer sur des collectivités engagées | 5 (FEDER) | D1 | 5.1 - Volet urbain | 9,3% | 58M€ |
| | | D2 | 5.2 - Massif des Vosges | | |
| Assistance technique FEDER | | | | 3,1% | 20M€ |
| Assistance technique FSE+ | | | | 3,6% | 6M€ |
| Total FEDER | | | | 80% | 629M€ |
| Total FSE+ | | | | 20% | 155M€ |
| Total FEDER-FSE+ | | | | 100% | 784M€ |



Estimation budgétaire dans l'attente de la validation du cadre budgétaire européen

Suite des travaux



FSE + : finalisation des lignes de partage avec l'Etat



Indicateurs, domaines d'intervention, conditions favorisantes...



Evaluation Stratégique Environnementale
Evaluation Ex-Ante Instruments financiers



Plan de Transition Juste
et axe Fonds de Transition Juste (FTJ)



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cette réunion est cofinancée
par le Fonds social européen
dans le cadre du PON « Emploi et inclusion
en métropole » 2014-2020



- **PROJET DE**
- **PROGRAMME NATIONAL FSE +**
- **2021 -2027**



- ***3^E VERSION PROVISoire – DECEMBRE 2020***

Principales évolutions par rapport à la V2 (juillet 2020)

Evolution de textes réglementaires en cours de négociation finale

- ✓ Obligation de **concentration sur l'insertion des jeunes**: Réduction à 10% de la maquette, possibilité de programmer élargie de l'OS 1 (Accès à l'emploi) à l'OS 5 (Formation initiale) et à l'OS 10 (inclusion et pauvreté)
- ✓ **Séparation de l'OS 3 (Egalité et vie au travail) en deux sous-objectifs** 3 (Egalité Femmes-hommes et discriminations) et 3 bis (Santé, vie au travail, vieillissement...).
- ✓ Prise en compte **d'une future priorité « Fonds de transition Juste » (FTJ)** dédiée à l'accompagnement social de la transition écologique, encore à détailler

Evolution des discussions de finalisation de l'architecture de gestion et lignes de partage

- ✓ Ouverture de **l'OS 11 (aide matérielle)**, sur une priorité dédiée, afin d'agir en complément des marchés nationaux d'aide alimentaire FSE+ pilotés par la DGCS **dans les DOM**. Possibilité de financer de l'aide matérielle non-alimentaire en métropole.
- ✓ Lignes de partage FAMI sur les ressort. de pays tiers: exclusion du financement d'opérations dédiée aux RPT, sauf si présents en France depuis + 5 ans. Dérogation supplémentaire pour l'accompagnement social par les CD de Mineurs non accompagnés (MNA) et pour le développement de l'offre de service dédiée du SPE.

3 Priorités centrales: Emploi, Cohésion, Compétences



1. Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus : Réunit les actions en faveur de l'emploi et de l'inclusion des axes 1 et 3 actuels : il s'agit de décloisonner les interventions des acteurs (OS 7 et 10)



2. Insertion sociale et scolaire des enfants (-18 ans) et insertion professionnelle des jeunes (16-29 ans): Le volet « emploi des jeunes » prend le relais de l'IEJ sur l'ensemble du territoire, concerne l'accompagnement vers l'emploi et notamment le soutien à l'apprentissage et à l'alternance. La fusion avec les volets « insertion éducative » et « intégration sociale des enfants vulnérables » est rendue possible par une évolution des textes réglementaires en cours de négociation (OS 1, 5 et 10)



3. Appui aux entreprises et aux travailleurs: Appuyer les entreprises dans l'anticipation et la gestion des mutations économiques, développer les compétences des salariés, la qualité de vie au travail et l'égalité Femmes-Hommes (OS 6, 3 et 3bis)

3 Priorités complémentaires et 2 priorités spécifiques



4. Améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation, d'orientation, de formation et renforcer les compétences des DE: // s'agit principalement de soutenir la formation des équipes éducatives. S'y ajoutent des compétences résiduelles à Mayotte et à St Martin en faveur de l'orientation et de l'acquisition des compétences clés (OS 4)



5. Développement de l'offre de service en faveur de l'accès à l'emploi: En raison des lignes de partage Etat/régions, cette priorité est résiduelle = soutien aux têtes de réseau nationales des organismes de l'ESS et de la CREA (ainsi que des opérations Mayotte-St Martin) (OS1)



6. Aide matérielle aux plus démunis: Aide alimentaire hors marchés nationaux (en outre-mer) et aide matérielle hors aide alimentaire (national) – **Taux cofinancement dérogatoire (85%) (OS 11)**



7. Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants – *Taux de cofinancement dérogatoire à 95%*



8. Fonds de Transition Juste – Accompagnement social de la transition écologique: *Eligibilité restreinte aux Hauts-de-France (59 et 62), au Grand-Est (68, 54 et 57), à la Normandie (76), à Pays de la Loire (44), à Auv-Rhône-Alpes (69 et 38) et à PACA (13) – Taux de cofinancement dérogatoire (environ 90%)*

5. Présentation des travaux élaboration PSN 23-27

Elements de calendrier sur le PSN PAC 2023-2027

Organisation de plusieurs ateliers et consultations du partenariat pour identifier les types de projets à soutenir sur la période 23-27



10 décembre – atelier forêt



14 décembre – atelier services à la population et véloroutes/voies vertes



15 décembre – atelier innovation, coopération, formation et conseil



17 décembre – atelier investissements agricoles amont-aval



18 décembre – fin de la consultation écrite sur l'installation

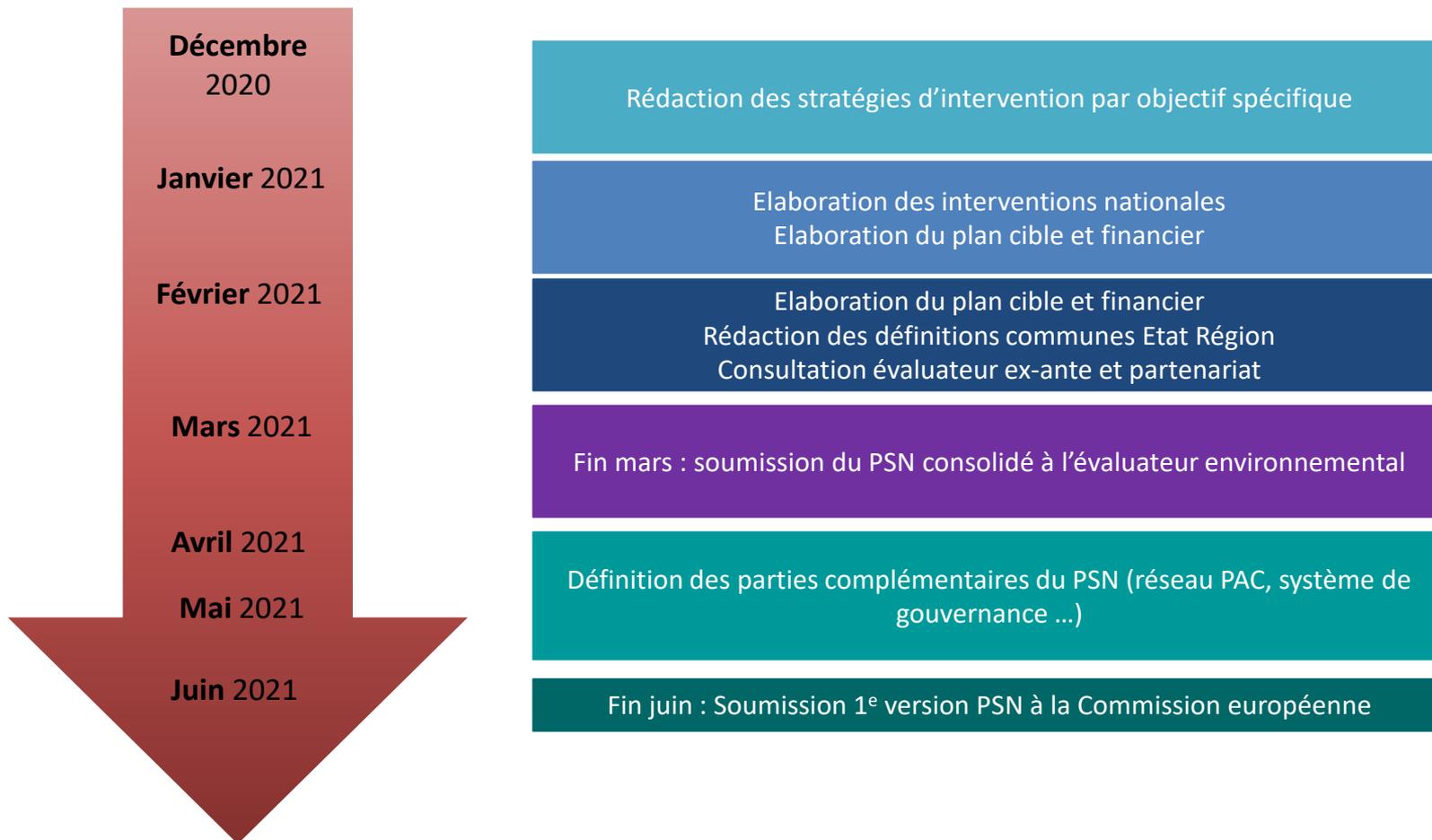


11 janvier – date limite de retour de la fiche projet détaillée (pour tous)

Mi-janvier – première version des fiches intervention à envoyer au MAA

Eléments de calendrier sur le PSN PAC 2023-2027

Futures échéances nationales



6. Présentation de la Stratégie d'innovation S3

Qu'est-ce qu'une S3 ?

- Rôle des S3 :
 - Définir des domaines d'activités stratégiques (DAS) ou des thématiques prioritaires vers **les marchés à fort potentiel de croissance** ;
 - Se différencier des autres régions européennes sur des thématiques de **spécialisation à forte valeur ajoutée pour le territoire** ;
 - Placer les **entreprises au cœur du dispositif** dans le but de répondre aux attentes du marché et aux besoins des filières stratégiques du territoire.
- Contexte :

1 PO pour chaque territoire du Grand EST = **3 démarches d'élaborations de la S3** :

 - dans une logique bottom up dans le prolongement des Stratégies Régionales d'Innovation,
 - avec une priorisation sur des DAS compétitive,
 - visant un effet de levier avec les fonds européens.

Priorités posées dans le SRDEII

Intégration des thématiques des 3 précédentes S3 dans le SRDEII depuis 2017 :

- **les matériaux, procédés, technologies de production** en lien avec l'industrie du futur (*advanced manufacturing*, fabrication d'équipements et de machines, matériaux fonctionnels, ...);
- **les agro-ressources** ;
- **la santé** (incluant les biotechnologies, les technologies médicales, la e-santé, les matériaux pour la santé et la silver économie) ;
- **le bâtiment durable** ;
- **la mobilité durable, l'intermodalité, la logistique et les transports** (y compris aéronautique et automobile) en tant que domaines différenciants du Grand Est à fort potentiel, à structurer en lien avec le numérique, la recherche et l'innovation, pour circuler mieux, moins et plus vite au service de l'économie ;
- **l'eau** (actions en faveur de l'amélioration durable de l'eau sous toutes ses formes).

Business Act stratégie de modernisation de l'économie régionale et des territoires

Des enjeux posés autour de trois défis, moteurs du changement : écologie, numérique, industrie 5.0.

- **3 objectifs transverses** : restaurer la confiance, donner envie de Grand Est, adapter l'ingénierie financière à l'ambition ;
- **140 actions et projets stratégiques** de reconquête et de relance, pour renforcer le local (mieux exploiter le potentiel des circuits courts, de l'approvisionnement régional et de l'économie circulaire), et réaffirmer les priorités thématiques des interventions de la Région : bioéconomie, solutions de décarbonation de l'industrie, digitalisation et cyber résilience des territoires, intelligence artificielle, souveraineté numérique, santé et bien-être) ;
- Pour chacun des trois défis moteurs du changement, la structuration de « parcours transformant » pour l'accompagnement des entreprises et leur mise en relation avec des compétences/offreurs de solutions en région, coordonnés par des **instituts** pilotés par la Région avec l'appui de Grand E-nov +.

Pourquoi une S3 unique en Grand Est?

- Accentuer la mise en œuvre et la **déclinaison du Business Act, du SRDEII** et **articuler la stratégie d'innovation** avec les grandes stratégies régionales ESRI (SRESRI, CPER, feuille de route bioéconomie, plan IA,...)
- Servir de cadre pour le prochain **Programme Opérationnel (PO) FEDER 2021-2027**, uniformisé sur l'ensemble du Grand Est
- Répondre aux **nouvelles exigences de la Commission Européenne** :
 - Disposer d'une **S3 harmonisée et consolidée** avec une **spécialisation plus forte** ;
 - Faire **effet levier avec les fonds européens** (forte concentration des crédits sur l'Objectif Stratégique 1 « une Europe plus compétitive et intelligente, par la promotion d'une transformation économique intelligente et innovante ») ;
 - Etablir une **gouvernance** et un système d'**évaluation** de notre S3, permettant un dialogue constructif avec les filières pour créer une dynamique collective ;
 - Répondre aux **7 conditions favorisantes** exigées pour les S3.

Conditions favorisantes de la Commission Européenne

- Se fonder sur une analyse des potentiels et des freins régionaux à l'innovation ;
- Être portée et gérée par une institution régionale compétente clairement identifiée ;
- Garantir la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation ;
- S'appuyer sur un processus de découverte entrepreneuriale prouvé et efficace ;
- Agir pour améliorer structurellement les systèmes régionaux de recherche et d'innovation ;
- Permettre une transition industrielle bien gérée ;
- Favoriser la coopération régionale et internationale.

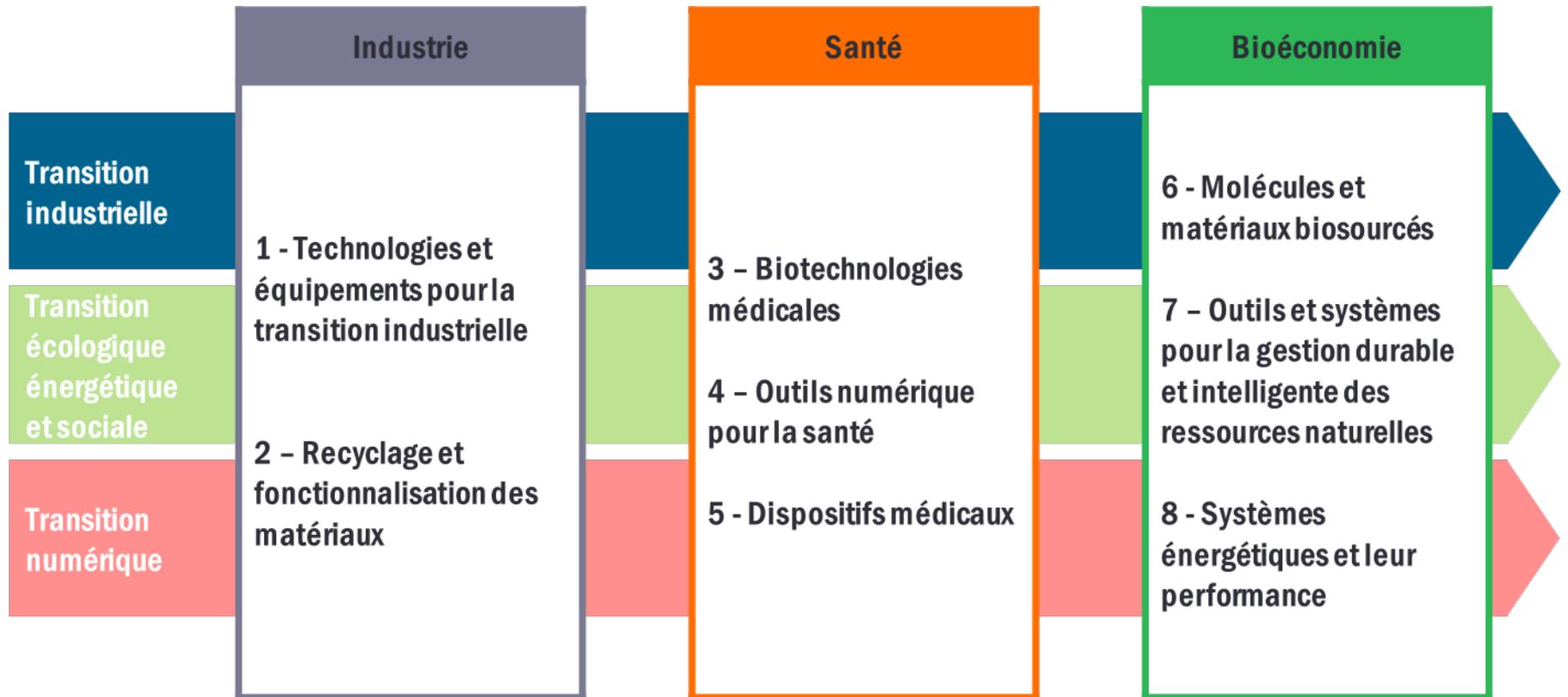
Méthodologie de construction de la S3 Grand Est

- Mode opératoire :
 - Recours à une AMO en 2020 (cabinet Ernst & Young) ;
 - Diagnostic sur la base de l'enquête auprès de dirigeants d'entreprises et acteurs académiques des écosystèmes du Grand Est (environ 50 entretiens);
 - Définition des priorités sectorielles en ateliers composés de différentes directions internes : DCC, DFE, DTEEE, DRTIE, Mission Bioéconomie ... ;
 - Recommandations en terme de gouvernance et d'évaluation ;
 - COPIL autour de Vice-Présidents du Conseil Régional.
- Objectifs :
 - Etre un **cadre de référence pour le PO FEDER 2021-2027** et faire effet levier;
 - Ne pas être une simple fusion des priorités des 3 anciennes régions, mais élaboration de **priorités structurées à l'échelle de la nouvelle région Grand Est**, permettant d'intégrer les défis à venir ;
 - Etre en **cohérence avec les stratégies et feuilles de routes régionales** (Business Act, SRDEII, SRESRI, Plan industrie du Futur, Plan Ferme du futur, Plan Bioéconomie, Plan IA, SRADDET, feuille de route hydrogène,...).

Méthodologie de construction de la S3 Grand Est

- Diagnostic et collecte de données :
+ de **50 entretiens** (dirigeants d'entreprises, porteurs de projets, pôles, clusters, chefs de filières, organismes de l'innovation et du transfert technologique, universités, incubateurs, anciens projets S3,...).
- Elaboration de l'architecture matricielle de la S3 Grand Est :
Elaboration d'une **matrice à double entrée** (transitions industrielle, écologique et numérique /priorités du SRDEII : industrie, santé, bioéconomie) => 34 priorités
- Application de critères d'évaluation :
6 critères appliqués pour challenger cette matrice (marché, taille critique, avantages compétitifs, défis, complémentarité, intensité R&D) => réduction à 17 priorités.
- Définition du cadre stratégique :
=> **8 priorités sectorielles** retenues et couvrant les thématiques structurantes et les trois 3 transitions.
- Identification priorités transversales :
Approche transversale permettant de repenser l'économie et l'innovation de manière structurelle et systémique avec **4 priorités transversales**.

Architecture de la S3 Grand Est



4 priorités transversales pour repenser l'économie et l'innovation en Grand Est

Innovation sociale

Innovation responsable

Circuits courts

Relocalisation

8 priorités sectorielles de spécialisation

| Industrie | Santé | Bioéconomie |
|---|---|---|
| <p>1 - Technologies et équipements pour la transition industrielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation numérique, digitalisation et automatisation de l'industrie • Processus de production dans l'automobile, adaptés à l'électromobilité (moteurs, batteries, et systèmes de mobilité fonctionnant à l'énergie électrique) • Solutions pour une industrie plus efficiente, aux émissions de polluants réduits, et moins gourmande en énergie • Passage aux mobilités à énergies renouvelables et alternatives au pétrole (électricité et batteries dans le secteur automobile, BioGNV, H2, biocarburants) | <p>3 – Biotechnologies médicales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles solutions thérapeutiques • Biothérapies • Biomédicaments et bio production • Biomarqueurs dans les diagnostics • Nanomatériaux dans les thérapies • Génomique dans la recherche médicale | <p>6 - Molécules et matériaux biosourcés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Molécules d'intérêt biosourcées pour les marchés Chimie, Cosmétique & Hygiène, Peintures, Colles, Lubrifiants,.. • Matériaux biosourcés (dont fibres végétales et Bois) pour les marchés composites, Automobile, Construction, Emballage, Textile, Cosmétique, Santé/bien-être,.. |
| <p>2 - Recyclage et fonctionnalisation des matériaux pour l'industrie et la construction</p> | <p>4 – Outils numérique pour la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Téléconsultation, Télésurveillance • Autodiagnostic, Prévention • Silver économie et maintien à domicile • Dossier Médical Partagé (DMP) • Imagerie médicale • Robotique médicale d'assistance aux gestes techniques médicaux et chirurgicaux • IA appliquée au diagnostic médical et au développement de thérapies personnalisées | <p>7 – Outils et systèmes pour la gestion durable et intelligente des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation respectueuse de la santé • Bio-intrants, biostimulants, biofertilisants • Biocontrôle dans l'agriculture, la sylviculture et la viticulture • Solutions pour la gestion de l'eau, du bois et de la forêt • Agriculture et viticulture de précision, agroéquipements performants |
| <ul style="list-style-type: none"> • Eco-conception, économie de la fonctionnalité, prévention et recyclage • Matériaux performants pour l'automobile, la construction et le packaging • Recyclage des carcasses métalliques, des plastiques et composites | <p>5 - Dispositifs médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • DM intelligents et connectés (ex. prothèses intelligentes) • DM implantables • Dispositifs non invasifs • Sécurité • Handicap • Silver économie | <p>8 - Systèmes énergétiques et leur performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Biocarburants, biogaz, agro-combustibles, méthanisation, bois-énergie • Hydrogène : mobilité hydrogène, hydrogène stationnaire, hydrogène industriel, stockage d'énergie • Géothermie et séquestration du carbone dans les sols • Capacités de stockage de l'énergie • Gestion intelligente de l'énergie (ex. Smart grid) |

Priorité 1 : Technologies et équipements pour la transition industrielle

Industrie

| | |
|----------------------|---|
| Chiffres clés | <ul style="list-style-type: none"> ▶ 3ème région industrielle de France ▶ 19,2% de la valeur ajoutée régionale contre une moyenne nationale de 16,2% ▶ Région leader en France en matière d'assemblage automobile avec 25% de la production nationale et 87 000 salariés ▶ Filière automobile / mobilités : 983 entreprises et 110 772 salariés |
|----------------------|---|

| | |
|-----------------------------|--|
| Éléments favorisants | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Projets structurants : Plateforme Platinum 3D, Usine-Ecole EASE, Appel à projet OSMOSE - Outils et Services pour une MObilité et un lieu de vie, baS carbonE (2020), action pilote S3 pour les régions en transition industrielle ▶ Stratégies et dispositifs : Plan Industrie du Futur, Plan IA, Plan Numérique de confiance |
|-----------------------------|--|

| | |
|-----------------|--|
| Secteurs | Automobile, aéronautique, transports, matériaux, métallurgie et travail des métaux, agro-alimentaire, machines et équipements, industrie du bois, bâtiment |
|-----------------|--|

| | |
|---------------|---|
| Enjeux | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir le rang de la région sur l'industrie, notamment automobile, et la compétitivité à l'échelle nationale et européenne ▶ Accompagner les entreprises industrielles à l'accès aux nouvelles technologies, aux nouveaux procédés, processus, équipements et solutions, notamment numériques, toujours plus performants, efficaces et respectueux de l'environnement ▶ Accompagner les mutations industrielles liées aux adaptations impératives aux nouveaux enjeux des marchés et aux nouvelles applications pouvant faire levier de compétitivité et de croissance (ex . basculer d'une industrie du transport basé sur l'énergie thermique, vers l'énergie électrique) ▶ Préserver l'emploi lors du transfert d'activités et des compétences (mutations d'activités industrielles) |
|---------------|---|

| Applications |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Conception, développement et déploiement d'équipements et solutions plus performants, efficaces et intelligents (inclus fabrication additive) ▶ Réduction des émissions polluantes et des déchets par les moyens et processus de production ▶ Solutions intelligentes de contrôle et réduction de consommation d'énergie et de ressource par les machines-outils ▶ Développement des moteurs, batteries, et systèmes de mobilité fonctionnant à l'énergie électrique : véhicules légers, poids lourd, engins de travaux, engins spéciaux |

| Verrous |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Acculturation des effectifs sur les nouvelles technologies ▶ Accompagnement au changement ▶ Disponibilité des batteries, matériaux rares, des bornes de recharges pour le déploiement des véhicules électriques |

Transition industrielle

| |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Procédés, processus, et équipements plus performants, efficaces et adaptés aux mutations des enjeux et activités (notamment électromobilité dans l'automobile) |
|--|

Transition écologique, énergétique et sociale

| |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Procédés, processus, et équipements plus respectueux de l'environnement ▶ Préservation de l'emploi lors du transfert d'activités notamment lors de la production de véhicules thermiques vers les véhicules électriques |
|--|

Transition numérique

| |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nouvelles solutions numériques (IA, Cybersécurité, IoT,...), incontournables pour la transformation de l'industrie |
|--|

Priorité 2 : *Recyclage et fonctionnalisation des matériaux pour l'industrie et la construction*

Industrie

Chiffres clés

- ▶ 25% des emballages français recyclés en Grand Est
- ▶ 4ème région en CA pour le recyclage plastique
- ▶ 38 % des émissions directes dues aux matériaux (ciment : 12,9 %, acier:10 %, métaux : 9,6 %)
- ▶ 21 unités de recyclage tous matériaux et 14 centres de tri
- ▶ 543M d'€ investis vers les matériaux alternatifs en 2019 (FR)

Éléments favorisants

- ▶ **Projets structurants** : Plastinnov, Plateformes de l'IRT M2P, de MetaFensch,
- ▶ **Stratégies et dispositifs** : Feuille de Route Économie Circulaire, SRADDET, Directives européennes, Plan Recyclage et matériaux verts (national), Green Deal européen (neutralité carbone en 2050), Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire (PRAEC), Programme Climaxion, Le réseau COLLECTif, projet ECOTREVE

Secteurs

Chimie, Automobile, Aéronautique, Textile, Construction, packaging, Dispositifs médicaux, Systèmes électriques & électroniques

Enjeux

- ▶ Réduire les pertes sèches de matières premières polluées en créant des cycles de vie des matériaux fermés
- ▶ Favoriser les projets d'écoconception afin de réduire les émissions de CO2 et la consommation d'énergie, notamment dans le domaine du bâtiment
- ▶ Développer les travaux de RDI sur la qualification des matériaux, la fonctionnalisation et l'amélioration de la performance des matériaux, nouveaux alliages et matériaux composites, répondant aux besoins de nombreuses filières et industries
- ▶ Substituer la matière primaire biosourcée avec de la matière recyclée

Applications

- ▶ Eco-conception, économie de la fonctionnalité, prévention et recyclage
- ▶ Recyclage des carcasses métalliques (transports) et des plastiques et composites (dispositifs médicaux,...)
- ▶ Matériaux composites alternatifs au ciment, plastique, acier (béton armé, contreplaqué)
- ▶ Fonctionnalisation des matériaux (capteurs chimiques, dispositifs pour l'optoélectronique, la microélectronique, l'électronique moléculaire, la nano mécanique...)

Verrus

- ▶ Complexité technologique (flux) et avancées R&D (technologies de tri,...)
- ▶ Rentabilité et nouveaux modèles économiques
- ▶ Règlementation incertaine et jugée peu incitative

Transition industrielle

- ▶ Production de matériaux et leur fonctionnalisation adaptés aux nouveaux enjeux applicatifs et exigences de performance

Transition écologique, énergétique et sociale

- ▶ Ecoconception, traitement, recyclage et valorisation des déchets et matériaux
- ▶ Économie circulaire pour transformer le bilan écologique des industries
- ▶ Matériaux moins énergivores, plus légers, moins polluants et aux performances énergétiques améliorées

Priorité 3 : *Biotechnologies médicales*

Santé

Chiffres clés

- ▶ Top 3 des régions Françaises en technologies médicales
- ▶ Top 5 des régions en biotechnologies
- ▶ 5 sites de bioproduction en Grand Est
- ▶ 40 % des leaders pharmaceutiques mondiaux présents dans le Haut-Rhin

Éléments favorisants

- ▶ **Projets structurants** : Nextmed (campus des technologies médicales de Strasbourg), MedTech Development Grand Est (MDGE) (plateforme de mutualisation de compétences), Territoires de Santé de Demain (territoires d'innovation et d'expérimentation des nouveaux parcours patients (prévention, ambulatoire, etc.)), EASE (Plateforme Pédagogique de l'Industrie Pharmaceutique)

Secteurs

Santé, Pharmaceutique

Enjeux

- ▶ Trouver de nouvelles solutions thérapeutiques (75% des maladies répertoriées n'ont pas de traitement) par la chimie, la biologie mais aussi les biotechnologies, les biomarqueurs, les nanomatériaux et la génomique
- ▶ Développer la production industrielle française en relai de l'excellence R&D

Applications

- ▶ Biotechnologies
- ▶ Bio production
- ▶ Formulation et synthèse de biomédicaments
- ▶ Thérapies innovantes
- ▶ Biomarqueurs
- ▶ Nanomatériaux
- ▶ Génomique

Verrous

- ▶ Accès au marché Français vs Europe des projets (hôpitaux,...)
- ▶ Intensité capitalistique
- ▶ Inertie des acteurs publics VS acteurs de la filière
- ▶ Fragmentation des régions transfrontalières limitant le développement de projets communs

Transition industrielle

- ▶ Amélioration de la performance en bio production
- ▶ Adaptations industrielles nécessaires aux nouveaux enjeux de santé (nouveaux médicaments, vaccins, etc.)

Transition écologique, énergétique et sociale

- ▶ Nouveaux traitements médicaux contribuant à l'amélioration de la santé des populations et de leur bien-être

Transition numérique

- ▶ Solutions numériques et gestion de la donnée soutenant la recherche de nouveaux vaccins ou médicaments

Priorité 4 : Numérique pour la santé

Santé

Chiffres clés

- ▶ +475% de téléconsultations en 2019
- ▶ 3ème région pour le développement du Dossier Médical Partagé
- ▶ 6ème région en nombre de startups (2016)
- ▶ 30 % de départs à la retraite des médecins généralistes d'ici 2022

Éléments favorisants

- ▶ **Projets structurants** : PRISM (plateforme e-santé), NextMed (Technoparc MedTech), Territoires de Santé de Demain, E-Meuse Santé, Clinnova, IRIS (CHRU Nancy)
- ▶ **Stratégies et dispositifs** : Feuille de route Santé (2020), Plan IA et Numérique de confiance, « Ma Santé 2022 » (national), Health Data Hub (national)

Secteurs

Digital, Dispositifs médicaux, Nanotech, Deep Tech

Enjeux

- ▶ Assurer l'égalité d'accès aux soins sur le territoire (déserts médicaux, population grand âge, mobilité,...)
- ▶ Améliorer la gestion du risque sanitaire sur le territoire
- ▶ Réduire les risques d'hospitalisation par la prévention et l'autonomisation
- ▶ Développer un bouquet de services de santé sur-mesure et performant
- ▶ Favoriser et moderniser l'exploitation des données à des fins de recherche et d'innovation
- ▶ Améliorer, accélérer, et réduire les coûts des diagnostics et actes médicaux par l'innovation technologique

Applications

- ▶ Prévention, Autodiagnostic
- ▶ Télésurveillance, téléconsultation et télé-expertise
- ▶ Silver économie et maintien à domicile
- ▶ Production, gestion et exploitation des données médicales (DMP)
- ▶ Imagerie médicale
- ▶ Robotique médicale d'assistance aux gestes techniques médicaux et chirurgicaux

Verrous

- ▶ Compétences et culture numériques
- ▶ Numérique de confiance/sécurité des données
- ▶ Coordination des professionnels
- ▶ Avancées R&D (données, IA)

Transition écologique, énergétique et sociale

- ▶ Développement d'une médecine accessible, performante, fiable, personnalisée et efficiente pour l'amélioration du bien-être de la population
- ▶ Réduction des déplacements grâce à la prise en charge du patient à distance

Transition numérique

- ▶ Développement de la télémédecine, de l'IA et des techniques de traitement des données au service des patients et des professionnels

Priorité 5 : *Dispositifs médicaux*

Santé

Chiffres clés

- ▶ Plus de 60 entreprises en Alsace sur les Dispositifs Médicaux Intelligents
- ▶ Avec plus de 35% de la production mondiale d'implants orthopédiques et instrumentation, la région du Sud la Champagne, et sa grappe européenne sont un acteur clé sur le marché du dispositif médical

Éléments favorisants

- ▶ **Projets structurants** : Nextmed (campus des technologies médicales de Strasbourg), MedTech Development Grand Est (MDGE) (plateforme de mutualisation de compétences), Plateforme Implant de l'Université de Lorraine (implant dentaire), Constellation (Medical Device Development Services), Nextgep de GEPROVAS, Plateforme d'évaluation de DM, Plateforme PECM de Nogentech

Secteurs

Santé, Matériaux, Métallurgie et travail des métaux, Logiciel, Microélectronique

Enjeux

- ▶ Développer des dispositifs médicaux adaptés aux différentes pathologies et basés sur les technologies de pointe (nouveaux matériaux, technologies numériques, micro-nanotechnologies, télécommunications etc.)
- ▶ Couvrir davantage de possibilités de traitements et de gain en confort et bien-être face aux pathologies

Applications

- ▶ Diagnostic, prévention, traitement
- ▶ Dispositifs médicaux
- ▶ Dispositifs médicaux implantables (DMI)
- ▶ Dispositifs médicaux intelligents et connectés (ex. prothèses intelligentes)
- ▶ Dispositifs non-invasif
- ▶ Sécurité
- ▶ Handicap

Verrous

- ▶ Time-to-market
- ▶ Conformité/normes
- ▶ Acceptabilité

Transition industrielle

- ▶ Adaptation des moyens de production en vue des nouveaux dispositifs médicaux

Transition écologique, énergétique et sociale

- ▶ Nouveaux dispositifs médicaux répondants aux problématiques de santé des populations, favorisant le bien-être et l'amélioration du bien-vieillir

Transition numérique

- ▶ Dispositifs médicaux intelligents, connectés, et exploitation des données pour une médecine personnalisée et efficiente

Priorité 6 : Molécules et matériaux biosourcés

Bioéconomie

Chiffres clés

- ▶ 11% des surfaces nationales agricoles très productives
- ▶ 1ère région de production européenne du chanvre
- ▶ 1,9 million d'hectares de surface forestière (soit 33 % du territoire régional et 12 % des surfaces nationales)

Éléments favorisants

- ▶ **Projets structurants**: Centre Européen de Biotechnologies et Bioéconomie (CEBB), Pole Européen du chanvre;
- ▶ **Stratégies et dispositifs**: Stratégie Bioéconomie, Bio-based Industries Consortium (Europe), contrat de filière Viticulture et Sylviculture
- ▶ Filière forêt-bois complète (sciage, trituration, papeterie, panneaux, menuiserie, ameublement, construction, énergie)
- ▶ 3,7 milliards d'€ investis par l'Europe entre 2014 et 2024

Secteurs

Bioéconomie, Construction, Automobile, Chimie, Emballage, Agroalimentaire, Santé,...

Enjeux

- ▶ Miser sur l'exploitation technique et économique des biomasses du Grand Est, et notamment des fibres végétales comme le chanvre et ses différents produits (fibre, chènevotte et graine)
- ▶ Construire des synergies entre les filières des matériaux biosourcés, de la chimie du végétal, et des biotechnologies, de l'Agroalimentaire et de l'Énergie afin d'adresser le cycle de la matière dans sa globalité
- ▶ Employer la R&D pour développer des produits biosourcés compétitifs, aux performances égales ou supérieures aux produits pétro-sourcés existants, et répondant à une vraie demande du marché

Applications

- ▶ Molécules biosourcées :
 - ▶ Chimie, Agriculture, Cosmétique & Hygiène, Peintures, Colles, Lubrifiants, Détergents
- ▶ Matériaux biosourcés :
 - ▶ Matériaux composites (plastique injecté, fibre continue...), Automobile, Construction (isolants souples et de remplissage, enduits, mortiers, parpaings...), Emballage (plastiques biosourcés) Textile, Agro-alimentaire (emballages...), Cosmétique, Santé/bien-être

Verrous

- ▶ Complexité technique
- ▶ Mobilisation de nombreux acteurs
- ▶ Structuration de la filière
- ▶ Cadre réglementaire
- ▶ Appropriation des savoir-faire

Transition industrielle

- ▶ Procédés industriels adaptés à la spécificité des matières premières végétales et nouvelles performances des produits finis
- ▶ Evolution des techniques de transformation existants pour une maîtrise du cycle de la matière plus complexe
- ▶ Processus industriels orientés vers la chimie durable et les biotechnologies industrielles

Transition écologique, énergétique et sociale

- ▶ Substitution des produits et matières pétro-sourcés, par des molécules et matériaux biosourcés
- ▶ Développement d'alternatives à la raréfaction des gisements de matières minérales

Priorité 7 : *Gestion durable et intelligente des ressources naturelles*

Bioéconomie

| | |
|----------------------|--|
| Chiffres clés | <ul style="list-style-type: none"> ▶ 54 % du territoire de surfaces agricoles utilisées (11% des surfaces nationales) ▶ 1ère région française pour les superficies et la production des céréales et des oléo-protéagineux ▶ 2ème région en effectifs salariés, dans 50 000 exploitations ▶ 20 000 exploitations viticoles, et plus de 490 domaines viticoles en production biologique ▶ 12 % des surfaces forestière nationales sont en Grand Est |
|----------------------|--|

| | |
|-----------------------------|--|
| Éléments favorisants | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Projets structurants : Centre Européen de Biotechnologies et Bioéconomie (CEBB), TerraSolis / TERRALAB, Vitilab, Des Hommes et des Arbres ▶ Stratégies et dispositifs : Stratégie Bioéconomie, Plan Ferme du futur, Programme Anaxagore, European Centre for Biotechnology and Bioeconomy, 32,4 M€ investis en 2020, Programme Climaxion, Programme Régional Forêt-Bois Grand Est |
|-----------------------------|--|

| | |
|-----------------|--|
| Secteurs | Bioéconomie, Agriculture, Chimie, Agroalimentaire, Digital (IA, systèmes, Data, Robotique) |
|-----------------|--|

| | |
|---------------|--|
| Enjeux | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser l'expérimentation et le passage vers de nouveaux systèmes de production agricole, viticole et sylvicole alliant compétitivité, performance durable et adaptation aux changements climatiques (fixation carbone, aléa et réchauffement climatiques) ▶ Renforcer l'immunité des plantes et optimiser la productivité et la valorisation des coproduits, via la modification des processus biologiques du sol et physiologiques des plantes ▶ Développer des substituts aux produits chimiques et pétro-sourcés traditionnels tout en réduisant l'utilisation des produits phytosanitaires ▶ Favoriser une alimentation humaine et animale plus sûre et durable, notamment en supprimant les résidus chimiques dans les produits alimentaires ▶ Soutenir la filière bois dans ses problématiques structurantes : dépérissement des forêts, formation du personnel, attractivité, marchés locaux et filières courtes, retard sur le numérique et la modernisation des outils/équipements |
|---------------|--|

| |
|--|
| Applications |
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Alimentation respectueux de la santé ▶ Bio-intrants, biostimulants, biofertilisants (croissance annuelle de 14%) ▶ Biocontrôle (15 % du marché français en 2025) ▶ Gestion de l'eau ▶ Bois |

| |
|--|
| Verrous |
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Appropriation de nouveaux savoir-faire ▶ Ad²aptation des formations universitaires ▶ Activation et collaboration de toutes les filières (agricole, viticole, sylvicole) |

Transition écologique, énergétique et sociale

| |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Système de production agricole (dont sylviculture et viticulture) plus durable, plus favorable à la biodiversité, et plus résilient aux changements climatiques ▶ Gestion intelligente des ressources naturelles (dont l'eau), l'optimisation de leur cycle de vie ▶ Développement de produits alimentaires respectueux de la santé |
|---|

Transition numérique

| |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Développement de systèmes agricoles intelligents (smart agricultures) et de précision grâce à la connectivité, la gestion des données, l'IA (reconnaissance d'adventices, mesures de paramètres pédoclimatiques ou physiologiques par exemple), et la robotique |
|---|

Priorité 8 : Performance des systèmes énergétiques

Bioéconomie

| | |
|----------------------|---|
| Chiffres clés | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Région Grand Est : 1ère région française en matière de biogaz-méthanisation ▶ La production de combustibles (issus de la filière bois, de la production d'agrocarburants et de la production de biomasse agricole et de biogaz) représente la principale forme d'ENR régionale (59%) ▶ 1ère région productrice d'électricité d'origine éolienne |
|----------------------|---|

| | |
|-----------------------------|---|
| Éléments favorisants | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Projets structurants: Futurol (biocarburants 2G, Pomacle), Dinamhyse (consortium Hydrogène), OSMOSE (consortium transition énergétique), projet européen INTERNODES, Fahyence (Sarreguemines), Hycologie (PPC Thann), Mhyrabel (Audun-le-Roman), R-Hynoca + Vitrhydrogene (Haffner), H2EVA (Sainte Marie au Mines), Hydréol (Chaumont), ULOR + GE XPLO (hydrogène natif), LE3 (Péniches), HY2CAR (LEMTA), FICA HPCI (Pomacle) ▶ Stratégies et dispositifs: Stratégie nationale bas carbone, Programme Climaxion, Stratégie Bioéconomie, Stratégie Hydrogène Grand Est, Plan IA |
|-----------------------------|---|

| | |
|-----------------|---|
| Secteurs | Bioéconomie, Energie, Transport/Mobilité, Industrie, Bâtiment |
|-----------------|---|

| | |
|---------------|--|
| Enjeux | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Passer d'une économie principalement basée sur les ressources fossiles, comme le pétrole et le charbon, vers une économie décarbonée et basée sur les bioressources ▶ Développer les énergies renouvelables (EnR) ▶ Coordonner l'emploi de plusieurs sources d'énergies renouvelables en « mix énergétique » afin de pallier la variabilité de la production de certaines énergies renouvelables ▶ Développer des systèmes énergétiques intelligents et optimisés |
|---------------|--|

| Applications | Verrous |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Biocarburants (carburants d'origine végétale obtenus à partir d'huiles végétales de colza ou de tournesol par exemple, ou à partir d'alcool comme le bioéthanol), biogaz, agro-combustibles, méthanisation, bois-énergie ▶ Hydrogène : mobilité hydrogène, hydrogène stationnaire, hydrogène industriel, stockage d'énergie ▶ Géothermie et séquestration du carbone dans les sols ▶ Capacités de stockage de l'énergie ▶ Gestion intelligente de l'énergie (ex. Smart grid) ▶ Eolien et photovoltaïque | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Combinaisons des sources des EnR pour un mix énergétique ▶ Acceptabilité des nouvelles énergies ▶ Coût du kilo d'hydrogène ▶ Standardisation ▶ Déploiement industriel ▶ Adaptation des véhicules |

Transition industrielle

- ▶ Développement de machines et équipements alimentées par les EnR
- ▶ Mise en œuvre de nouveaux processus industriels et agricoles dans la productions d'EnR

Transition écologique, énergétique et sociale

- ▶ Remplacement des ressources fossiles par les énergies renouvelables
- ▶ Développement d'une économie décarbonée et basée sur les bioressources

Transition numérique

- ▶ Gestion intelligente de l'énergie par des solutions numériques complexes (Smart Grid)

4 priorités transversales

| | Objectifs | Axes |
|-------------------------------|--|--|
| Innovation Sociale | <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers | <ul style="list-style-type: none"> • Vieillesse • Petite enfance • Logement • Santé • Lutte contre la pauvreté • Exclusion • Discriminations |
| Innovation responsable | <ul style="list-style-type: none"> • Orienter la R&I vers des innovations durables, éthiquement acceptables et bénéfiques pour la société • Acculturer et faciliter l'adhésion de la population et des organisations aux transitions et aux changements • Impliquer la société dans l'innovation, le plus en amont possible, afin que les résultats soient en phase avec les attentes | <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de l'écosystème (entrepreneuriat, acteurs de la R&D et de la valorisation) • Participation et inclusion du grand public • Contrôle de cohérence et de conformité des projets soumis • Compétences et acculturation de l'écosystème régional |
| Circuits courts | <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la pérennisation de chaînes de valeurs cohérentes, locales et courtes • Réduire les risques de briser des chaînes de valeurs, les risques de dépendances des marchés extérieurs, et les risques de voir des thématiques non traitées en région | <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à 2 niveaux : par filière et de manière globale • Chaînes de valeur régionales et locales |
| Relocalisation | <p>Améliorer l'attractivité productive de la région Grand Est</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Attractivité du territoire Grand Est pour les investissements industriels • Cohérence et intégrité avec la stratégie régionale • (Re)bâtir les savoir-faire stratégiques adaptés aux besoins des acteurs économiques |

Gouvernance de la S3

| Type | Acteurs | Missions |
|---|---|--|
| Pilotage Stratégique : Région | | |
| Gouvernance stratégique | <ul style="list-style-type: none"> ▶ CR Grand-Est <p><u>A titre consultatif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Etat ▶ Entreprises/clusters (leaders/priorité) | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Articulation dans le cadre de la gouvernance du SRDEII et de la SRESRI ▶ Pilotage de l'animation opérationnelle de la S3 ▶ Communication vers l'écosystème ▶ Décision de réorientation éventuelle |
| Comité scientifique | <p><u>A titre consultatif et à parité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Académiques ▶ Directeurs R&D d'entreprises | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur saisine, concernant les questions d'évolutions ou d'alignement de la S3 avec les enjeux technologiques |
| Dialogue avec les collectivités | <ul style="list-style-type: none"> ▶ CR Grand-Est | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Points d'informations et à titre consultatif, tout au long du programme, sur la performance de la programmation et à destination des grands EPCI de la Région |
| Animation Opérationnelle : Grand E-nov + | | |
| Exécution | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Grand e-Nov + | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Exécution de la S3, sur pilotage de la Région et via l'animation des instituts ▶ Suivi de la performance de la programmation sur les priorités ▶ Synergies entre les différents fonds / financements |
| Animation des transitions | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Instituts dédiés aux transitions (Numérique, Industrie du Futur et Transition écologique) | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mobilisation des acteurs de l'écosystème, outils, et dispositifs existants pour faciliter le sourcing et l'émergence des projets |

Processus d'évaluation de la S3

| Cible | Question évaluative | Sélection d'indicateurs |
|---|--|--|
| L'entraînement de la S3 sur l'économie régionale (priorités sectorielles) | Comment les priorités retenues catalysent-elles l'économie du territoire ? | <ul style="list-style-type: none"> Projets financés qui s'inscrivent dans la priorité Entreprises financées qui s'inscrivent dans la priorité Organismes ESR ou recherche financés qui s'inscrivent dans la priorité Nombre d'emplois générés par les projets financés |
| La réalisation des priorités transversales | Comment la S3 contribue-t-elle aux enjeux socio-économiques majeurs de la Région (innovation sociale, innovation responsable, circuits courts, relocalisation) | <ul style="list-style-type: none"> Projets financés qui s'inscrivent dans la priorité Solutions apportées répondant aux enjeux socio-économique identifiés |
| L'impact sur les transitions | Comment la S3 permet-elle l'accélération des transitions identifiées (industrielle, écologique, numérique) ? | <ul style="list-style-type: none"> Contribution des projets financés aux transitions identifiées |
| L'effet levier financier | Comment la S3 jouent-elles son rôle de concentration des efforts sur des priorités sectorielles stratégiques ? | <ul style="list-style-type: none"> Montant des projets financés s'inscrivant dans la priorité (tous financements confondus) Montant des financements privés Montant des financements publics (local, région, Etat, Europe, autre) |
| L'opérationnalité de la gouvernance | <ul style="list-style-type: none"> Comment les instances d'animation et de pilotage de la S3 se mettent-elles effectivement en place ? | <ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions des différentes instances stratégiques Conventionnement avec Grand e-Nov pour exécuter la S3 Mise en place effective des instituts de la transition et appropriation de la S3 |

Processus d'évaluation de la S3

Quel dispositif ?

Qui ?

- L'entité en charge de l'exécution de la S3 est garant du suivi et de l'évaluation

Quoi ?

- Mise en place d'une fiche S3 (digitale ou physique) appliquée à tous les projets soutenus
- Constitution d'une base de données consolidant les informations

Comment ?

- Information, sensibilisation, formation des différents services gestionnaires des dispositifs
- Interfaçage avec les systèmes et instances existants (Synergie, comité d'engagement PO,...)

Mode opératoire

- Elaboration de la « fiche S3 » et de la base de données
- Identification des différents services instructeurs / gestionnaires des dispositifs
- Réunions de sensibilisation et stabilisation du dispositif

7. Conclusions

MERCI
DE VOTRE PARTICIPATION
ET DE VOTRE ATTENTION

Région **Grand Est**

Siège du Conseil régional • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région • 5 rue de Jéricho
CS 70441 • F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33

www.grandest.fr

